

LE DEVOIR

VOL. XC - N° 31

MONTRÉAL, LE LUNDI 15 FÉVRIER 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Entre faux pas et faux-fuyant

Tout aurait été si simple, la semaine dernière, si Pierre Bourque était allé skier à Whistler avec les petits-enfants de Jean Chrétien.

Dure semaine que celle que vient de traverser le maire de Montréal. D'abord, mardi, par l'entremise d'une lettre incendiaire dans les principaux quotidiens du Québec, Jacinthe B. Simard, le président de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec, lui reprochait sa mentalité «d'assistance sociale», ses incessants S.O.S. à Québec et sa piètre administration de la métropole.

Le lendemain, Pierre Bourque mettait lui-même les pieds dans le plat. Au cours d'une rencontre avec des membres de la communauté juive, il comparait le mouvement souverainiste à un enfant qui, devenu adulte, renoncera à l'indépendance pour lui préférer «l'interdépendance».

Tête de Turc préférée d'une certaine classe politique, Pierre Bourque vint vite se faire rappeler à l'ordre par Joseph Facal, ministre aux Affaires intergouvernementales. «Il a encore une fois raté une belle, superbe occasion de se taire. Il a le droit d'être fédéraliste, c'est son option, mais sa comparaison entre la souveraineté et les étapes de croissance de l'enfant est d'une parfaite imbécillité», lança-t-il, furieux. Pour Gilles Rhéaume, président du Mouvement souverainiste du Québec, c'est celui qui le dit qui l'est, et il renvoya l'insulte au visage du maire. «Parlant de maturité, vous venez de faire la preuve par l'absurde que vous en manquez grandement.»

À la belle joute oratoire, on a préféré les attaques personnelles, comme si, dans cette société si frileuse, l'enthousiasme et le talent pour le débat bien argumenté s'étaient perdus. Plus habitués à un discours pré-mâché par des experts en communication, les politiciens auraient-ils perdu l'art de la réplique?

Certes, en se prononçant sur la politique provinciale, Pierre Bourque a rompu avec son habitude, depuis sa réélection, de marcher sur des œufs et de se tenir loin de toute polémique. Du conflit avec les pompiers au débrayage-surprise des cols bleus, ce sont ses soldats qui ont eu la sale tâche de monter au front.

Plus encore, en se prononçant sur la question nationale, le maire Bourque a aussi rompu avec la traditionnelle discrétion de ses prédécesseurs.

À l'extérieur de la métropole, pareille réserve n'est pas obligatoire. Dans la capitale, le maire Jean-Paul L'Allier affiche sans crainte sa ferveur souverainiste. En 1995, il a même présidé la commission régionale de la capitale sur l'avenir du Québec, mise sur pied par le Parti québécois. S'il s'abstient de déclarations militantes lors d'élections, il se croit libre de s'exprimer lors de référendums, assimilant la souveraineté à un enjeu de société allant au-delà de la simple partisanerie.

Ce faisant, il prête bien sûr le flanc à la critique. Quand, en 1990, il retira le drapeau canadien du mât de l'Hôtel de Ville sous prétexte qu'il était la cible de vandales, nombreux furent les sceptiques face à son explication, au lendemain même du rejet de l'Accord du Lac Meech. Tous les matins, pendant cet épisode, un groupe d'anciens militaires canadiens vinrent planter leur propre drapeau devant l'Hôtel de Ville.

En une autre occasion, en 1996, lors d'une polémique autour de repas payés à ses troupes avant les conseils municipaux, la mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, s'est plainte d'une surveillance trop étroite du gouvernement du Québec, dont elle ne serait pas victime, alléguait-elle, si elle avait elle aussi présidé une commission sur l'avenir du Québec...

Treize maires se sont par ailleurs présentés aux dernières élections provinciales, dont celui de Marieville, Sylvain Lapointe. Il a perdu, et, comme la grande majorité de ses confrères, il est retourné sur la scène municipale où il continue de professer bien haut sa foi fédéraliste. «Un maire a bien le droit d'avoir des opinions et de les exprimer! Je crois au Canada, je continue de le répéter et ça ne me crée pas d'embêtement en tant que maire. Si les péquistes faisaient payer le maire Bourque pour ses déclarations, cela signifierait que nous serions de nouveau plongés en pleine ère duplessiste!», estime-t-il.

Il est vrai qu'aux heures de négociations du pacte fiscal tant attendu par Pierre Bourque, il serait étonnant que la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, l'oblige au préalable à confesser ses péchés et à exiger conversion.

Oui, Pierre Bourque a gaffé, s'est bien inutilement avancé et n'a pas fait preuve de la plus grande sagesse politique en écorchant le parti au pouvoir. Ce faux pas, il l'a payé cher et jamais homme n'aura été plus heureux de prendre la route du parc des Laurentides et de passer la fin de semaine à Chicoutimi, deuxième escale de sa tournée du Québec, loin de la tourmente.

Il reste qu'il est dommage que ses virulents critiques des derniers jours n'aient pas gardé leur venin pour dénoncer plus dommageable parti pris. Pourquoi un tel silence autour de ces nombreux professeurs d'université, aussi leaders de groupes d'intérêts fédéralistes, souverainistes, marxistes, léninistes, verts ou autre? Pourquoi peuvent-ils, eux, sans être inquiétés, s'employer davantage à former, sur les bancs d'école, de fervents militants plutôt que des têtes bien faites?

ENTREVUE

Mercedes Palomino: faire l'histoire sans le savoir, page B 1



LES ACTUALITÉS

Le suicide, une hécatombe chez les hommes de 15 à 40 ans, page A 3

LES ACTUALITÉS

Le peintre Marcel Baril s'éteint à Paris, page A 3



Six jours pour sauver le Kosovo

Serbes et Kosovars obtiennent un ultime délai pour parvenir à un accord

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Paris — Serbes et Kosovars ont obtenu hier un ultime délai d'une semaine pour parvenir à un accord sur le Kosovo, après une première semaine de discussions infructueuses, à Rambouillet, dans la région parisienne.

L'organisateur de ces négociations, le Groupe de contact sur l'ex-Yugoslavie (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Russie) s'est réuni hier à Paris pour faire le bilan d'une semaine de discussions indirectes, et a décidé d'accorder aux deux parties jusqu'au samedi 20 février à midi pour parvenir à un accord.

Le ministre français des Affaires étrangères Hubert Vé-

drine a indiqué, au cours d'une conférence de presse, qu'il «n'y aura pas de nouveau délai. Cela ne servirait à rien. On a fixé un calendrier, les deux parties savent qu'elles sont à l'heure de vérité», a-t-il dit.

Le Groupe de contact a estimé, dans sa déclaration finale, qu'au cours de la première semaine, «les progrès ont été plus lents qu'espérés», bien qu'un «travail essentiel de déblayage ait été accompli». «Nous tiendrons les deux parties pour responsables si elles ne saisissent pas la chance» supplémentaire qui leur a été accordée.

Au cours d'une visite au siège des négociations, à Rambouillet, le Secrétaire d'État américain Madeleine Albright a réussi à réunir hier, pour la première fois, les adversaires

serbes et albanais du Kosovo, mais rien n'indique que désormais les discussions vont pouvoir avoir lieu directement entre Serbes et Kosovars.

De source diplomatique, on indique qu'une petite partie seulement des délégations serbe et kosovare — dont un membre de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), Hashim Taçi — a participé à cette réunion commune. Cette rencontre «était astucieuse, mais cela ne veut pas dire que la négociation directe soit en marche», a estimé cette source.

Au cours d'une conférence de presse à l'issue de la réunion du Groupe de contact, Madeleine Albright a estimé

VOIR PAGE A 8: KOSOVO

L'amour



ANDRÉ FORGET LE DEVOIR

AU MILIEU de l'inondation commerciale de chocolats certains ont pensé aussi aux plus démunis à l'occasion de la Saint-Valentin, alors qu'une vingtaine de jeunes scouts montréalais rendaient visite hier à Montréal à quelques personnes âgées isolées à l'initiative des Petits Frères des Pauvres.

Le carnaval de Québec s'assagit

À lire, page A 8



La loterie des surplus

Les milliards d'Ottawa attisent les convoitises: qui en profitera?

MANON CORNELLIER DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Depuis maintenant un an, le gouvernement fédéral affiche des surplus budgétaires bien réels, ce qui a réveillé du même coup toutes les convoitises. Réduction de taxes, augmentation des transferts pour la santé et les programmes sociaux, hausse des dépenses ministérielles, remboursement de la dette, la liste s'allonge chaque jour.

Même si tout le monde a poussé à la roue pour assainir les finances publiques, tous n'y gagneront pas demain, lors du dépôt du budget Martin. Les seuls qui n'ont aucune inquiétude à se faire sont nos créanciers. Les paiements des intérêts sur la dette, qui dépassent 41 milliards par année, et le remboursement graduel de cette dernière, qui atteint environ 580 milliards, demeurent des incontournables.

Pour le reste, tout dépend des choix du gouvernement fédéral. On sait, parce que la promesse a été faite sur tous les tons et dix fois plutôt qu'une, qu'il y aura des sommes pour les provinces, la santé, la réduction de certaines taxes et le financement de certains programmes. La question maintenant est de savoir qui, à l'extérieur du gouvernement, bénéficiera de la manne et dans quelle mesure.

Il y a d'abord les provinces. Elles attendent impatiemment le réinvestissement dans la santé. Depuis 1994-95, elles ont vu les transferts annuels pour la santé, l'aide sociale et l'éducation post-secondaire passer de 19,3 à 12,5 milliards. Depuis septembre, le premier ministre Jean Chrétien promet l'arrivée d'argent frais. Le scénario le plus souvent évoqué fait état d'une injection de 1,5 à 2,5 milliards dès cette année et d'un engagement à réinvestir jusqu'à 2,5 milliards d'ici trois ans.

Québec n'y perdra pas au change, à moins qu'Ottawa ne

VOIR PAGE A 8: BUDGET

Sus au bacillus anthracis

Washington se prépare à investir 2,8 milliards pour se prémunir contre le terrorisme bactériologique

ALEXANDRA SZACKA

New York — Sur le site Internet du Département de la Défense américain, une photo couleur montre le Secrétaire d'État William Cohen, bras de chemise relevé, recevant un vaccin contre l'anthrax.

Il n'est pas seul. Depuis les mois de mai dernier, aux États-Unis, on a commencé la vaccination systématique des 2,4 millions de soldats américains contre cette maladie causée par le *bacillus anthracis*, une bactérie facile à stocker et à utiliser dans une éventuelle guerre bactériologique.

Absorbé par voies respiratoires, l'anthrax cause la mort en un ou deux jours. Tristement célèbre cinquième plaie d'Égypte, 1500 ans avant J.-C., l'anthrax est apparemment fabriqué aujourd'hui par une dizaine de pays, entre autres l'Irak, dont l'intention de l'utiliser comme arme de guerre est un secret de Polichinelle.

Sur le même site Internet, on peut voir le même secrétaire d'État Cohen tenant dans ses mains cinq kilos de sucre. Voilà, dit la légende, cette quantité d'anthrax serait

suffisante pour exterminer la moitié de la ville de Washington.

Pas plus tard qu'à la fin de janvier dernier, le président Clinton mettait en garde ses concitoyens contre une attaque chimique ou bactériologique sur le territoire américain. Une telle attaque terroriste est plus que probable au cours des prochaines années, clame le chef de l'administration américaine, tout en se préparant à demander au Congrès 2,8 milliards de dollars de fonds supplémentaires pour y faire face.

L'Amérique est-elle en train de céder à la panique? Pas du tout, déclare au *Devoir* le Dr Harvey Kushner, professeur à l'Université de Long Island, conseiller auprès de nombreuses agences américaines, dont le FBI, et auteur de plusieurs livres dont *The Future of Terrorism: Violence in the New Millennium*, publié l'an dernier. Il est absolument nécessaire d'envisager des nouveaux scénarios parce que, depuis 10 ans, la nature du terrorisme a radicalement changé, dit-il. On n'est plus en face



La CSN déclare la guerre à la Banque Nationale

FRANÇOIS NORMAND LE DEVOIR

La CSN dénonce avec virulence l'attitude de la Banque Nationale qui «planifie», selon elle, de céder son centre montréalais de télécommercialisation de Mastercard à la sous-traitance, ou à une de ses filiales, parce que ses employés veulent se syndiquer.

«Ce qu'on promet au président André Bérard et à la Banque Nationale, c'est la guerre. C'est pas compliqué, c'est la guerre parce qu'elle se comporte de façon assez mécréante merci», a lancé le vice-président de la CSN, Roger Valois, lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée hier à Montréal.

Pour contrer les projets de la Banque Nationale, M. Valois a mentionné que la centrale allait faire campagne partout au Québec pour sensibiliser l'opinion publique au comportement de la banque.

Mais pour l'heure, il n'est pas question de boycottage ou de moyens de pression (des manifestations, par exemple). «On va aussi contacter la ministre du Travail, Diane Lemieux, car on sent un coup fourré là-dedans», a précisé M. Valois. La CSN craint en fait que la Banque Nationale ne

VOIR PAGE A 8: CSN

MÉTÉO

Montréal
Ennuagement graduel.
Max: -1 Min: -14

Québec
Ciel variable.
Max: -3 Min: -18

Détails, page B 8

INDEX

Annonces B 5 Le monde A 5
Avis publics A 4 Les sports B 5
Culture B 8 Mots croisés .. B 5
Économie B 2 Planète B 4
Editorial A 6 Religions B 6
Entrevue B 1 Télévision B 7

www.ledevoir.com

VOIR PAGE A 8: ANTHRAX

• LES ACTUALITÉS •

Réponse de Moncef Guitouni

Note de la rédaction: un jugement de la Cour supérieure que la Cour d'appel du Québec a maintenu ordonne au Devoir de publier le texte suivant à titre de réponse accordée à Moncef Guitouni.

Dans l'édition du mercredi 10 août 1994, la journaliste Martine Turenne écrivait un article intitulé «Moncef Guitouni menace de poursuivre Radio-Canada».

Dans cet article, Mme Turenne alléguait, notamment, que Moncef Guitouni était directeur-fondateur du Centre de psychologie préventive et de développement humain G.S.M. inc. et qu'il faisait l'objet de plusieurs plaintes à la Corporation professionnelle des psychologues du Québec ainsi qu'à l'organisme Info-Secte.

Or, après vérification et confirmation auprès des organismes concernés, aucune plainte n'a été déposée auprès de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec en rapport avec le Centre de psychologie préventive et de développement humain G.S.M. inc. ou son président, Moncef Guitouni.

De la même manière, l'organisme Info-Secte a aussi confirmé qu'aucun des membres de son personnel n'avait eu de communication avec la journaliste Martine Turenne et qu'à aucun moment cet organisme n'avait associé le Centre de psychologie préventive et de développement humain G.S.M. inc. à des sectes.

La présente réponse est publiée à la demande du Centre de psychologie préventive et de développement humain G.S.M. inc. dont Moncef Guitouni est le président-fondateur et constitue une rectification des faits rapportés dans l'article précité du 10 août 1994.

L'Europe centrale enneigée

Budapest (AP) — Des hélicoptères de l'armée hongroise ont largué hier des tonnes de nourriture à des villages isolés, alors que les frontières avec l'Ukraine étaient toujours fermées en raison des fortes chutes de neige qui s'abattent depuis cinq jours sur l'Europe centrale et orientale. On recense plus d'une trentaine de morts au total.

La Hongrie a enregistré hier trois décès de plus liés aux intempéries, faisant passer le bilan à 19 morts. L'Ukraine, la Roumanie, l'Autriche, la Slovaquie ou la République tchèque, poursuivaient leurs efforts visant à débloquer les routes et à venir en aide à des centaines de villages coupés du monde.

Des règles de conduite minimales pour les motomarines

Le rapport du député Claude Boucher préconise de bannir l'usage des embarcations motorisées sur tous les plans d'eau de moins de un kilomètre carré

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Le Comité provincial sur la sécurité nautique et la qualité de vie sur les lacs et cours d'eau recommande dans son rapport au gouvernement d'imposer par règlement des règles minimales à l'usage des motomarines dans les zones riveraines et d'autoriser les municipalités à élargir cette bande de protection selon les vœux des citoyens.

En raison des problèmes de sécurité, de bruit et d'environnement soulevés par le public, le rapport préconise de bannir l'usage des embarcations motorisées sur tous les plans d'eau de moins de un kilomètre carré et de moins de quatre kilomètres carrés s'il s'agit de réserves d'eau potable. Par ailleurs, sur tous les lacs de moins de quatre kilomètres carrés, le rapport propose de limiter la vitesse de toutes les embarcations, y compris les motomarines, à un maximum de 30 km/h. Les municipalités qui voudraient se soustraire à cette exigence réglementaire pourraient le faire en utilisant un processus de dérèglementation prévu à cette fin.

Le Comité de consultation provincial était présidé par le député de Johnson, Claude Boucher. On y trouvait aussi des représentants d'associations de villégiateurs, des conseils régionaux de l'environnement et des municipalités, mais aussi de l'industrie nautique, ce qui explique sans doute la faiblesse de ses recommandations eu égard aux doléances de la population et aux problèmes d'environnement soulevés par ces engins bruyants et destructeurs des écosys-

tèmes aquatiques. Au lieu d'obliger les usagers des motomarines à faire la preuve de la sécurité et de l'innocuité de leurs pratiques avant de les autoriser, comme on le fait pour les autres promoteurs en environnement, le comité propose de continuer d'autoriser partout l'usage de ces machines, quitte à leur imposer une limite de vitesse dans les 30 premiers mètres de la rive.

«Bande de protection»

Mais cette règle ne s'appliquerait pas aux canaux, aux chenaux balisés et aux rivières de moins de 100 mètres de largeur, soit précisément celles les plus susceptibles d'être érodées par les vagues soulevées par les engins à haute vitesse, sans compter le désagrément imposé aux riverains des petites rivières.

Les amateurs de ski nautique pourraient eux aussi faire fi de la limite de vitesse en rive du moment qu'ils la longeraient sur une trajectoire «perpendiculaire», c'est-à-dire en fonçant dessus ou en s'en éloignant.

Le comité recommande par contre à Québec d'élargir éventuellement cette «bande de protection» où la vitesse serait limitée à 50 mètres.

Au printemps, de nouvelles règles seront imposées par le gouvernement fédéral, qui imposeront d'avoir au moins 16 ans pour conduire des motomarines sans toutefois imposer un permis de conduire, compte tenu des dangers de cette pratique et des inconvénients causés aux autres usagers des cours d'eau. Le nouveau règlement n'impose ni limite de vitesse ni limite de bruit, mais il im-

pose, lui aussi, des contraintes de conduite dans les 30 premiers mètres de la rive.

Le rapport Boucher propose par ailleurs d'obliger les fabricants à équiper les «petits bâtiments», ce qui inclurait éventuellement les chaloupes de pêche, d'indicateurs de vitesse, un outil essentiel à l'application des limites de vitesse. En plus de doubler l'obligation déjà faite par la réglementation fédérale de porter un vêtement de flottaison, le rapport du groupe provincial recommande d'exiger une attestation de compétence spécifique pour la motomarine, donnée par un organisme accrédité comme la Garde côtière, et demande que cette exigence soit progressivement appliquée en partant des groupes d'âge les plus jeunes.

Le rapport préconise enfin l'utilisation de meilleurs silencieux sur les motomarines, l'amélioration de la performance des moteurs à deux temps et leur remplacement progressif par des engins à quatre temps, moins polluants. Le rapport répond timidement aux nombreuses doléances du public, qui s'est inquiété des atteintes aux écosystèmes par le passage répété des embarcations et des motomarines, en proposant d'autoriser le ministère de l'Environnement à déterminer — s'il le juge à propos — des «zones à accès limité» en raison de leur sensibilité écologique où à y limiter le nombre d'embarcations. Ces contraintes serviraient à protéger des frayères et des aides de nidification, des zones importantes pour certaines espèces aquatiques ou, tout simplement, pour la faune estivale... des baigneurs.

COLLOQUES & CONFÉRENCES

LES FEMMES NOIRES, LE DROIT CIVIL ET LE BLUES

Université Concordia
15 février
Nathalie Leveillé: 848-7431

Faith Nolan, musicienne et chanteuse de folk dont la musique résonne au timbre de ses racines afrocanadiennes et de ses convictions politiques, animera un atelier sur le droit civil, les femmes noires et le blues, lequel sera suivi d'un spectacle.

CATHERINE II DE RUSSIE, LA SÉMIRAMIS DU NORD

Auditorium Saint-Albert-le-Grand
15 février
ACTXR: 332-4126

Figure emblématique du despotisme éclairé du XVIII^e siècle, encensée par les philosophes français dont Voltaire et Diderot, Catherine de Russie présente un visage à la fois complexe et singulier. Marie-Claude Déprez-Masson raconte.

LE DROIT, LES RELIGIONS ET LES CULTURES

Université de Sherbrooke
18 février
GRIUS: (819) 821-7000

Pierre Bosset nous rappelle que les institutions, publiques comme privées, sont confrontées à la diversité des pratiques religieuses et culturelles. La gestion de cette diversité fait de plus en plus appel à l'arbitrage du droit. Il explique comment le droit québécois propose la voie de l'accommodement raisonnable, cherchant ainsi à concilier cohésion sociale et respect des particularismes.

ABUS VÉCUS PAR LES FEMMES ATTEINTES DE TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

HEC
19 février
GRASP: 434-6193

Herta Guttman et Lise Laporte, à partir des résultats de deux études, soulignent l'importance de tenir compte de plusieurs facteurs dans l'évaluation de l'impact possible d'expériences traumatiques sur le développement d'une pathologie.

QUELQUES APPORTS DE LA PSYCHOLOGIE COGNITIVE À L'ÉTUDE DE LA RÉSOLUTION DE PROBLÈMES

UQAM
19 février
CIRADE: 987-6186

La psychologie cognitive a largement contribué à faire connaître les processus cognitifs associés aux phases de la résolution de problèmes, les modes particuliers de résolution des experts et des novices, le rôle du contexte, le phénomène de transfert, etc. Andrée Landreville explique comment élaborer un devis de recherche à partir de ces aspects.

LA CHANSON FRANCOPHONE DU SUD-OUEST DE L'ONTARIO

Montréal
20 février
Caroline Perron: 273-0880

L'ethnologue Marcel Bénéteau s'intéresse aux chansons, au vocabulaire du Détroit, à la tradition orale et à l'identité culturelle des francophones du sud-ouest de l'Ontario. Sa présentation sera suivie d'un miniconcert.

LES CHAMPIGNONS FORESTIERS COMESTIBLES

Université Laval
22 et 23 février
Colette Bourcier: (418) 656-5085

La récolte des champignons forestiers était déjà pratiquée par les Romains. En Europe et en Asie, la consommation de champignons fait partie de la gastronomie courante et est l'objet d'un commerce lucratif. Les forêts nordiques du Québec permettent le développement de très grandes quantités de ces cryptogames. Deux jours durant, on parlera donc de récolte, de commercialisation et de conservation des ressources.

INFORMATIQUE ET FRANÇAIS: MARIAGE CONTRE NATURE?

Reine-Élisabeth
23 février
CAFI: 877-4202

Les experts sont de plus en plus nombreux à penser que l'informatique n'est pas encore en mesure de tenir la première et la plus élémentaire de ses promesses: constituer un véritable gisement de données sans barrières linguistiques. Des experts de tous les milieux sont réunis en table ronde pour en discuter: Monique Lefebvre, Nicole René, Pierre Chadi, Jean-Claude Corbeil, Alain Labonté, Gérald Larose et Claude Lemay.

Isabelle Quentin:
iquentin@sim.qc.ca

1837-1838

Le 15 février 1839 étaient exécutés, à Montréal, le patriote Chevalier de Lorimier et 4 de ses compagnons d'armes

À la mémoire de ceux qui, sur le sol du Québec et en Ontario, sont morts pour la liberté et pour l'indépendance

Haut-Canada

Bas-Canada

* Dorethus ABBEY
* Duncan ANDERSON
* Daniel D. BEDFORD
* Charles BROWN
* Christopher BUCKLEY
* Nelson BUTTERFIELD
* Albert CLARK
* Nathan COFFIN
* Cornelius CUNNINGHAM
* Joshua G. DOAN
* Pansselaer DRAKE
* Adam EMPY
* Edmund FOSTER
* Daniel GEORGE
* Moses HAYNES
* Paul LAMEAR
* Samuel LARABY
* Sylvester A. LAWTON
* Leman L. LEACH
* Samuel LOUNT
* Hiram B. LYNN
* Peter MATTHEWS
* James MORREAU
* Oster MYER
* Benjamin OBREY
* Joel PEELER
* Amos PERLEY
* Russel PHELPS
* James PHILLIPS
* Leonard ROOT
* M. SAVOY
* Sylvanus SWEET
* Tenike VENA LSTINE
* Nicholas A. S. VON SCHULTZ
* Lorenzo WEST
* Ludwig WIDEMAN
* Martin WOODRUFF
* Alexander WRIGHT

Télesphore BARBEAU
Abraham-Rémy BELLEFLEUR
Francis-Xavier BELLOIN
Eustache BIROLEAU dit LAFLEUR
Joseph BLAIN
Joseph BONNET
Joseph BOULE
Lévis BOURGEOIS
Louis BOURGUE
Honoré BOUTILLET
Joseph BOUVRET
Joseph BOYER
Jean-Baptiste CAMPEAU
* Joseph-Narcisse CARDINAL
Henri CHAUME
Jean-Olivier CHÉNIER
Joseph COMEAU
Louis-Moise DALPÉ
* Amable DAUNAIS
* Marie-Thomas Chevalier DE LORIMIER
* Pierre-Théophile DECOIGNÉ
Joseph DESLAURIERS
Séraphin DORÉ
Auguste DORÉ
Jean DORÉ
François DUBÉ
Pierre DUBEAU
Joseph DUDEVOIR
François DUFAULT
* Joseph DUGUETTE
Benjamin DURACHER
Pierre EMERY-CODERRE
Joseph FENIX dit DAUPHINAIS
Louis FENIX dit DAUPHINAIS
Narcisse FILION
Martin FILION
Nazaire FILION
Isaac FONTAINE
Étienne FORGET

Jean-Baptiste FORGET
Charles FORGET
Pierre GATIEN dit GAUTHIER
Joseph GODDU
Gabriel GOSSELIN
Jean-Baptiste GRANGER
Narcisse GREGOIRE
Zéphirin GRENIER
Joseph GUITARD
* François-Xavier HAMELIN
Gabriel HAMEL
Amable HEBERT
Jean-Baptiste HÉBERT
Pierre HÉBERT-LAMBERT
Eustache HEMOND
* Charles HINDELANG
Marc JEANNOTTE dit LACHAPPELLE
Pierre JOUBERT
Alexis LACHANCE
François LAFOREST
François LAMOUREUX
Jean-Baptiste LANCTÔT
Eustache LANTHIER
Joseph LAROUCHE
Luc LASSISSE PAIS
Jean-Baptiste LAUZE
Amable LAUZON
Janvier LEBRUN dit LAFOREST
Jean-Baptiste LEBRUN
Jean-Joseph LEDUC
Luc LEFEBVRE
Moïse LEMOYNE
Olivier LESCAULT
Joseph LETOURNEAU
André LEVESQUE
Antoine LOISELLE
Toussaint LUSIGNAN
Paul MAISONNEUVE
André MANDEVILLE

France MELOCHE
Joseph MENARD
N. MÉNARD
Pierre MINET
François MINGOT
Auguste MONETTE
Joseph MONGEAU
Joseph MORIN
Jean MORIN
* Pierre-Pémi NARBONNE
* François NICOLAS
Joseph PAQUET
Toussaint PAQUETTE dit LAVALLÉE
Moïse PARISEAU
Xavier PARISEAU
Hubert PATENAUDE
Jean-Baptiste PATENAUDE
Charles-Ovide PERRAULT
Eusibe PHANEUF
Jean PILOTTE
Isaac PION dit FONTAINE
François PLANTE
Toussaint POIRIER
N. PROVOST
Eustache RAYMOND dit LABROSSE
Charlotte RHEAUME
Louis ROBERT dit FACHE
* Joseph ROBERT
Albert ROBERT
Simon ROUSSEL
François ROY
* Charles SAINT-GERMAIN
* Ambroise SANGUINET
* Charles SANGUINET
Pierre SARRAZIN
Jean-Baptiste TOUPIN
Louis VERMETTE dit COURVILLE
François VEZINA
Pierre VEZINA

Ils inspirent notre combat d'aujourd'hui

« Ce que le peuple n'a pu gagner un jour, il n'y renonce jamais et finit toujours par l'obtenir. »
- Louis-Joseph Papineau, 1831.

« (an) inspiration for the youth of Canada to continue the battle for freedom and liberty in the land. » - Mackenzie King, 1938, lors de l'inauguration du Memorial Arch à Niagara Falls. Construit en 1938, l'arc fut démoli en 1967.



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3
Tél.: (514) 843-8851, téléc.: (514) 844-6369
Site Internet: www.cam.org/~ssjb, courriel: ssjb@cam.org

Jean-Olivier Chénier
1806-1837

• LES ACTUALITÉS •

Le suicide, une hécatombe

Il constitue la première cause de mortalité chez les hommes de 15 à 40 ans au Québec

En 20 ans, le nombre de suicides chez les hommes de 15 à 40 ans a augmenté de 78 % au Québec. C'est cette tendance qu'entend infléchir la semaine de prévention du suicide, lancée hier à Montréal.

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Le suicide équivaut à une véritable hécatombe au Québec où il constitue la première cause de mortalité chez les hommes de 15 à 40 ans. Ce courant a augmenté de 78 % au cours des 20 dernières années! Trois hommes en moyenne, chaque jour, choisissent de mettre fin à leurs jours, soit plus de 1600 par an! L'on a tout de même noté un certain fléchissement en 1995 (1445 suicides chez les hommes) et en 1996 (1476).

Selon les responsables de l'Association québécoise de suicidologie, un commun dénominateur existe à ces statistiques: la souffrance, que l'homme ne semble pas avoir appris à exprimer. Comportement attribuable à l'idée que l'on a répandue du mâle qui ne pleure pas et qui entend régler seul ses problèmes?

Pas question de jouer au docteur qui offre de faciliter l'auto-éjection moyennant une trousse de médicaments, car «la vie vaut la peine d'être vécue», a notamment lancé hier en conférence de presse le ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Gilles Baril, qui entend contrer la banalisation du suicide dans notre société. Le langage utilisé par Gilles Baril évoque à certains égards celui d'un prêcheur américain fort en vue dans les années cinquante: M^{re} Fulton Sheen, évêque auxiliaire de New York, dont l'un des recueils portait précisément le titre *Life is Worth Living*.

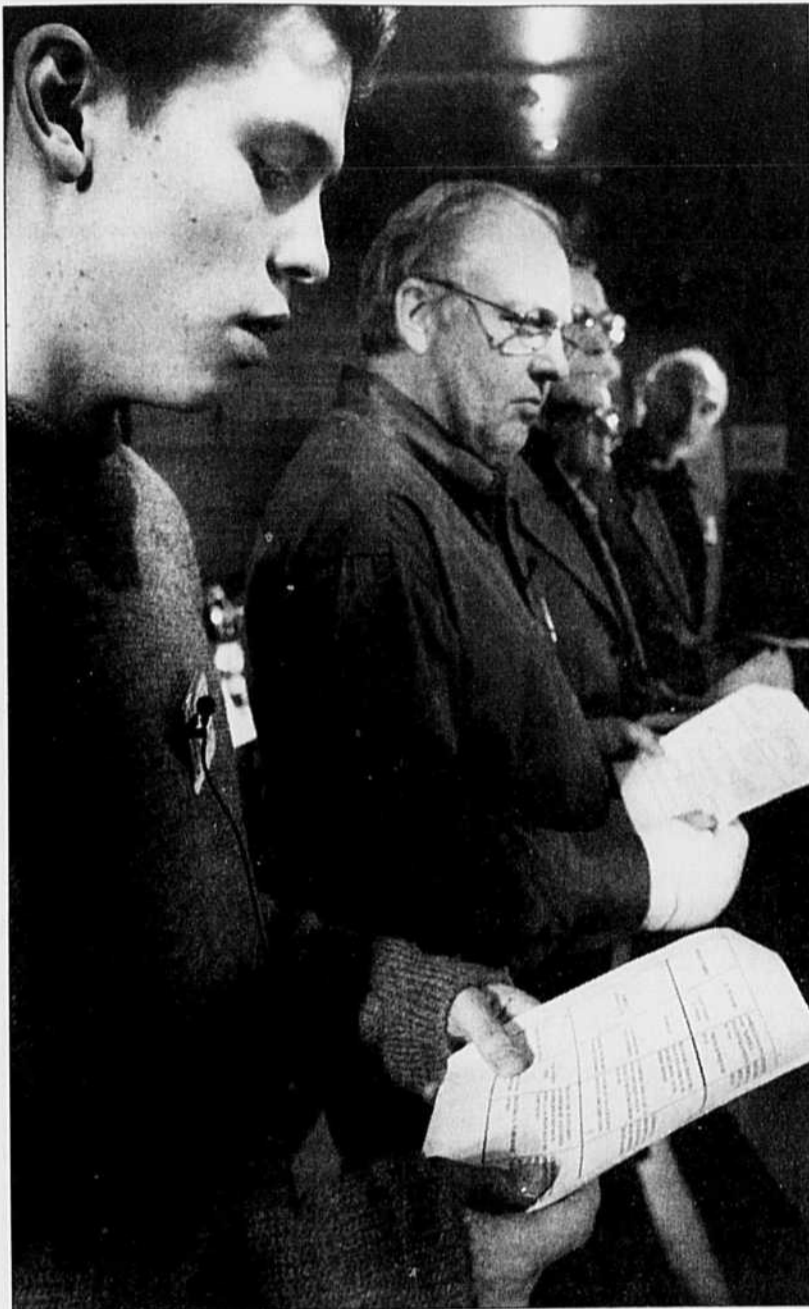
«Il faut oser en parler», dit le slogan de cette semaine de prévention du suicide, du 14 au 20 février. Et surtout apprendre à mieux décoder la souffrance qui ne trouve pas toujours à s'exprimer chez l'homme, car plus de 79 % des suicides, au Québec, sont des hommes. Réalité qu'a illustrée une saynète (*Les mots des maux*) jouée par cinq comédiens de divers groupes d'âge, dont Jean-René Ouellet, Daniel Gadouas et Gérard Poirier, chacun af-

firmant qu'il ne peut rester indifférent à la mort de tant de leurs concitoyens, voire d'une voisine immédiate de parler: «Qui d'entre nous n'a un proche ou un ami fauché de cette façon?». Chacun des comédiens, dans ce sketch applaudi, crie à sa manière la solitude, l'incompréhension du milieu de travail, les revers amoureux, les problèmes de santé ou l'insupportable douleur de vivre dans un univers où, comme l'affirme le plus jeune, «tout est sale». Dans l'assistance, un travailleur spécialisé a tenu à rappeler que l'orientation sexuelle entre pour une bonne part dans les suicides de jeunes hommes, tandis qu'un autre appelait à créer les conditions du bonheur chez les hommes, à éviter que s'aggrave l'épidémie de mal-être!

Les chiffres bruts et brutaux ont été livrés par Me Pierre Morin, coroner en chef du Québec. Constat on ne peut plus attristant à propos duquel on voudrait bien renverser la tendance, mais comment? Il existe au Québec 31 centres de prévention du suicide.

Un numéro à retenir pour les situations de détresse ou de tensions qui peuvent devenir insupportables: 1-800-696-5858. Mais encore? L'Assurance-vie Desjardins-Laurentienne appuie depuis quatre ans les campagnes auprès d'organismes qui s'inquiètent du championnat peu enviable (la moyenne de suicides par 100 000 habitants au Québec se situe autour de 19). Ce groupe a aussi contribué au financement de deux colloques sur la prévention du suicide. Il existe également des vidéos pouvant servir d'outils de prévention, auprès des jeunes notamment. Plusieurs ont souhaité hier que soient redéfinis certains termes — sans avaliser les solutions extrêmes — pour éviter de laisser croire que masculin rime toujours avec violence lorsque la souffrance devient aiguë et qu'elle peut pousser quelqu'un à bout.

Le ministre Baril a dit miser beaucoup sur la Stratégie québécoise d'action face au suicide. Louise Lévesque,



Cinq comédiens ont joué hier une saynète sur le suicide.

présidente de l'Association québécoise de suicidologie, appelle les Québécois à devenir des sentinelles encore plus vigilantes face à une voie qui, selon le comédien Jean-René Ouellet, ne peut pas être tenue pour normale si

une personne veut «arrêter d'avoir mal». Dans ses réflexions, Gilles Baril parle de «déficit de repères et de modèles» pour expliquer ce malaise qui se perpétue dans une société où «rien ne prend le temps de mûrir».

Souveraineté du Québec

Les Français «cheminent», croit Beaudoin

Paris (PC) — La ministre québécoise des Relations internationales, Louise Beaudoin, observe un «*changement de ton frappant*» chez les intellectuels et certains responsables politiques français envers la souveraineté du Québec. Elle y voit l'occasion de «*relever le débat*» autour du projet politique du Parti québécois.

«*Les Français cheminent. Tout le monde ne pense pas la même chose mais ils sont obligés de se poser les mêmes questions que nous sur l'avenir des nations*, a dit Mme Beaudoin ce week-end, au terme d'une visite d'une semaine à Paris. *Ce qui semblait archaïque et ringard apparaît aujourd'hui moderne. Ça change toute la dynamique.*»

Pendant ce séjour en France (son premier depuis qu'elle est aux Relations internationales), Mme Beaudoin a rencontré cinq membres du gouvernement Jospin, les «chefs» du Parti socialiste et du RPR (opposition), François Hollande et Philippe Séguin, et le président du Sénat, Christian Poncelet. La ministre, qui souhaite «réactualiser» les arguments en faveur de la souveraineté, a aussi réuni autour d'une même table une douzaine d'intellectuels (Jean Daniel, Régis Debray, Julia Kristeva...) pour discuter des

questions d'identité et de diversité culturelle. Mme Beaudoin retient de ce «dîner de travail» que le Québec est devenu aux yeux des Français un «*laboratoire d'expérimentation sociale très important*».

«*On est à la tête du peloton quand on parle des vraies affaires*, dit-elle. *Il se prépare une grande confrontation d'idées sur l'avenir des nations dans le contexte de la mondialisation. On a des choses à dire et tout le monde le reconnaît.*»

La ministre Beaudoin cherche à l'évidence à «repositionner» le souverainisme en France, notamment auprès des intellectuels. À l'approche de l'an 2000, les péquistes ne jugent plus opportun de venir mendier des appuis ou des promesses de reconnaissance d'un éventuel Québec souverain. «*Je n'ai pas parlé de ça une seule fois*», assure la ministre.

Le PQ cherche plutôt à démontrer que son projet s'inscrit désormais dans une tendance plus générale. Le mois prochain, par exemple, le Parti socialiste français tiendra un grand colloque sur le thème «Europe et nations». En juin, les péquistes se réuniront pour réfléchir à l'idée de nation et de souveraineté en Amérique. «*Ils nous rejoignent*», dit Louise Beaudoin.

Des timbres autocollants

Toronto (PC) — Grâce à la baisse des prix du papier, Postes Canada offre désormais de nouveaux timbres, auto-adhésifs.

C'est le mois dernier que les postes ont commencé à imprimer davantage de timbres autocollants, afin de répondre aux vœux des consommateurs soucieux de commodité et d'hygiène.

Postes Canada émettait déjà depuis 1989 des timbres autocollants, en plus des traditionnels timbres préencollés, que l'on doit humecter.

Mais les timbres en version auto-adhésive n'étaient pas émis en grande quantité parce que le papier sur lequel ils sont imprimés était trop coûteux comparativement au papier utilisé pour les timbres ordinaires.

Cela demeure encore légèrement plus coûteux, mais les postes canadiens sont en mesure de couvrir leurs frais, a indiqué récemment Elia Anoaï, chargé des relations publiques auprès des Postes canadiens à Ottawa.

Depuis le 1^{er} janvier, on peut donc

se procurer des livrets de 30 timbres auto-adhésifs de 46 cents illustrés du drapeau canadien à la plupart des comptoirs postaux. Auparavant, ils étaient vendus par tranches de 100, principalement à des entreprises dont les employés ne voulaient pas avoir à lécher ou humecter tous les timbres requis pour leurs envois postaux.

La société des postes commencera d'ailleurs sous peu à émettre des timbres auto-adhésifs commémoratifs. Le 24 février, Postes Canada émettra un livret de 12 timbres commémoratifs illustrés de quatre oiseaux. En tout, 16 millions de timbres auto-adhésifs seront imprimés, contre 14 millions de timbres préencollés.

Selon M. Anoaï, il est encore trop tôt pour dire si les vieux timbres «lécher-et-collez» disparaîtront de la circulation.

La société canadienne des postes offrira les deux modèles, si le prix est bon, a-t-il assuré.

Marcel Baril (1917-1999)

Mort d'un fabuleux peintre du dimanche

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le peintre québécois Marcel Baril est décédé samedi soir, à Paris, des suites d'un cancer. Il est mort à l'hôpital où il avait été admis il y a plusieurs mois. Né à Warwick, dans les Bois-Francs, en 1917, il s'était volontairement exilé en France au milieu des années cinquante.

Marcel Baril a longtemps occupé le poste de secrétaire de la Maison des étudiants canadiens à Paris et il se définissait lui-même comme un «peintre du dimanche». Il a créé une œuvre inclassable, entre l'art naïf, le surréalisme onirique et le fantastique, avec, à certaines périodes, un goût marqué pour l'érotisme débridé et les images apocalyptiques. Son corpus compte environ 200 toiles figuratives.

Mais ses travaux demeurent très peu connus du grand public. Le peintre est toujours boudé par les institutions officielles et il n'acceptait lui-même de vendre ses toiles qu'à quelques collectionneurs privilégiés. Une rare exposition au titre éloquent — *Mais qui est donc Marcel Baril?* — lui a été consacrée au Musée de Charlevoix, au printemps 1996. Elle a ensuite été récupérée par le Marché Bonsecours, de Montréal. C'est là que plusieurs amateurs d'art et même des spécialistes du milieu ont pu prendre la mesure de cet artiste atypique.

«*Maurice Baril a toujours eu un peu honte de s'avouer peintre*», explique Henri Barras, ancien directeur du Musée d'art contemporain de Montréal, qui a lui-même découvert qu'était Marcel Baril au Musée de Charlevoix, comme de nombreux historiens de l'art québécois. Il a ensuite réussi à prolonger la vie utile de la rétrospective à Montréal. «*Il m'a par exemple expliqué qu'il allait toujours acheter ses toiles et ses pincesaux pendant sa pause du midi, pour être certain que personne ne le verrait rapporter son matériel à la maison. Il se définissait lui-même comme un peintre du dimanche. D'où venait cette honte d'être peintre? Je ne l'ai jamais su.*»

Qui était-il, donc? Marcel Baril naît dans une riche famille d'industriels. Après des études au Séminaire de Nicolet, il fréquente l'École des beaux-arts de Montréal, de 1937 à 1942, puis, quelques années plus tard, l'Académie Julian, à Paris. Les toiles et les dessins de cette première période de création rapprochent sa mécanique expressive de la manière surréaliste de Pellin. Mais le petit milieu montréalais de l'art est déjà tout entier monopolisé par les abstractions de Paul-Émile Borduas et des autres signataires du Refus Global. La dimension quasi mythique qu'a pri-

se par la suite le manifeste dans l'histoire du Québec n'a fait qu'accroître la part d'ombre entourant la production d'artistes qui, comme Baril, n'en ressentent pas l'appel, ou fuient les collectifs. Le professeur Philippe Dubé, de l'Université Laval, un des grands défenseurs de l'artiste méconnu et exilé, en a parlé comme d'un «*refusé du Refus Global*».

Le sentiment d'exclusion est donc douloureusement ressenti au moment du court retour au bercail, au début des années cinquante. Après qu'on lui eut refusé un poste de professeur, après avoir occupé un poste de dessinateur médical à l'Hôtel-Dieu de Montréal, il décide donc de retourner en France, en 1954. Il sera secrétaire de la Maison des étudiants canadiens pendant 28 ans, jusqu'à sa retraite. Il est devenu et demeure Parisien.

Le peintre du dimanche produit là des centaines et des centaines de toiles, en secret, comme on s'adonne à

un vice caché. Son œuvre se nourrit alors de souvenirs personnels, à commencer par la mort de son père, événement tragique de son enfance. Il reprend constamment les thèmes de l'amour, de la sexualité, du rêve, de la religion, de la mort et de ce qui s'ensuit, peut-être. Ses toiles ouvrent sur son monde intérieur. Elles peuvent même être lues comme une sorte de journal intime. «*C'est moins la peinture d'un peintre que la peinture d'un romancier ou d'un poète qui consigne ses pensées, ses songes, ses espoirs et ses angoisses*, juge Henri Barras. *C'est une peinture très narrative, où s'expose un fourmillement de signes surréalistes et fabuleux.*»

Pendant ses dernières années, le vieux peintre-poète développe une imagerie franchement apocalyptique. «*Ses tableaux plus récents sont plus surréels encore et très, très durs*, dit encore Henri Barras. *Mais c'est*

l'image du monde tel qu'il le voyait à la fin de sa vie.»

Ces toiles de la dernière période, comme la plupart des autres de la production, sont toujours à Paris. Après l'exposition du Marché Bonsecours, à l'été 1996, Marcel Baril a accepté d'en vendre quelques-unes, de différentes périodes à des collectionneurs québécois.

Un legs du corpus érotique a été refusé par un musée national, qui ne se serait montré intéressé que par les toiles de la toute première mouture, retranchant encore Marcel Baril dans la position du refusé du Refus Global...

Les funérailles du peintre devaient avoir lieu cette semaine, à Paris. Marcel Baril laisse dans le deuil son épouse. Le couple n'avait pas d'enfants.

Nouvelles Obligations d'épargne du Canada

Placement sûr et garanti. En vente maintenant.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA		Emission 58
3,65 %		
AN 1		
OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA		Emission 7
4,25 %	4,50 %	5,00 %
AN 1	AN 2	AN 3
Taux d'intérêt annuel composé de 4,58 % pour les obligations «C» détenues pendant 3 ans.		

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

BATISSEZ SUR DU SOLIDE

Canada

Les émissions 58 et 7 sont en vente jusqu'au 1^{er} mars à votre établissement bancaire ou financier.

soirée

relations

L'ÉCOLOGIE: UN ENJEU QUI NOUS INTÉRESSE ENCORE?

À un moment où les citoyens et les citoyennes du Québec semblent moins se mobiliser autour des enjeux écologiques, le gouvernement vient de mandater le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour faire le «débat national» sur l'eau, promis par le Premier ministre Lucien Bouchard. L'eau est un enjeu de taille, mais ce n'est pas le seul enjeu qui devrait nous inquiéter, ni la seule réalité qui pose problème actuellement.

Pour nous aider à mieux percevoir les enjeux actuels de l'écologie, seront avec nous:

- M. André Beauchamp**, président de ENVIRO-SAGE, nous parlera du risque toxicologique. Il nous entretiendra aussi du processus de consultation publique mis tout récemment en oeuvre par le Gouvernement du Québec pour la politique de l'eau.
- Mme Gabrielle Pelletier**, directrice du Réseau québécois des groupes écologistes, nous entretiendra des enjeux environnementaux au Québec. Elle nous présentera l'environnement comme enjeu social.
- M. Patrice Laquerre**, chargé de projets au Centre de droits de l'environnement, nous parlera de la déréglementation et des traités de libre-échange, de la baisse d'intérêt dans l'opinion publique, et des conséquences des changements climatiques.

LE LUNDI 15 FÉVRIER 1999, DE 19h30 À 22h00

à la Maison Bellarmin (métro Jarry ou de Castelnau)

25 Jarry Ouest, Montréal H2P 1S6 - Téléphone (514) 387-2541

Contribution volontaire: 5,00 \$

Système d'écoute pour malentendants: ayez un baladeur avec bande FM.

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI.

À lire dans le numéro de mars de la revue Relations:

LE MONTRÉAL DES UTOPIES

Bienvenue dans l'univers de Spinelli Lexus



[498\$/mois]

Lexus RX 300 '99

- Traction intégrale
- Freins ABS
- Système de son haut de gamme
- Coussins gonflables latéraux
- Et beaucoup plus...

Prenez avantage des privilèges offerts par Spinelli Lexus

Meilleur prix garanti • Primes Fidélité • Privilèges d'échange
Lavage à la main • Service de chauffeur • Véhicules de courtoisie



[498\$/mois] Lexus ES 300 '99
V6, 24 soupapes de 210 ch, système de son Premium de Pioneer, accès à distance sans clé, et beaucoup plus...

LE QUÉBEC
SPINELLI
LEXUS
561, boul. St-Joseph, Lachine
(près du bord de l'eau)



514 634-7171

1 800 352-6111

www.spinelliauto.com

Ce que vous devez savoir: Location 48 mois. Acompte ou échange équivalent de 6995\$. Limite de 96 000km. 0,15\$/km extra. Immatriculation, taxes, assurances et transport de 9900 en sus. Cette offre s'adresse aux particuliers agréés. Dépôt de sécurité requis. Vous pouvez aussi louer sans acompte initial. Offre valide sur véhicules en inventaire seulement.

LE DEVOIR

LE MONDE

Libre d'aller où il voudra

Ben Laden ne répond plus

AGENCE FRANCE-PRESSE

Kaboul — La plus haute autorité du régime des talibans en Afghanistan, le mollah Mohammed Omar, a déclaré hier soir que le sort de l'extrémiste islamiste Osama Ben Laden demeurait un mystère.

S'exprimant pour la première fois sur cette question, le leader suprême a déclaré que Ben Laden n'avait pas été chassé d'Afghanistan. « Nous n'avons jamais forcé Osama à quitter le pays. Il était libre d'aller vers tout pays de son choix », a dit le religieux sur la radio officielle Shariat.

Affirmant que les talibans avaient rempli leurs obligations à l'égard de l'instigateur présumé d'attentats anti-américains, le mollah a donné trois raisons pour lesquelles Kaboul ne pouvait selon lui le remettre aux autorités d'un autre pays.

Selon lui, cela aurait constitué un point noir dans l'histoire de l'Afghanistan, pays dont il était l'hôte, aucun autre pays musulman ne lui offrirait de sanctuaire, et enfin les États-Unis avaient refusé à Ben Laden le droit de s'exprimer.

Le mollah Omar a affirmé que les talibans n'avaient accepté aucune aide financière du milliardaire déchu de sa nationalité saoudienne, car il avait lui-même des « difficultés économiques ».

Les talibans, qui contrôlent 80 % de l'Afghanistan, avaient affirmé samedi que Ben Laden ne se trouvait plus dans le pays, propos que la Grande-Bretagne et des diplomates à Kaboul avaient mis en doute hier.

Ben Laden, qui avait jusqu'alors vécu en Afghanistan sous la protection de la milice fondamentaliste, pourrait être en train de chercher à partir pour Dubaï, pour l'Irak, voire pour la Tchétchénie, ou bien encore pour un pays d'Afrique, selon une source diplomatique.

Les États-Unis soupçonnent l'islamiste extrémiste d'avoir organisé les deux attentats à la bombe contre les ambassades américaines à Nairobi et de Dar es-Salaam le 7 août dernier, qui ont fait 224 morts. Washington a offert une prime de cinq millions \$ pour son arrestation.

L'Éthiopie attaque sur un nouveau front

Les autorités érythréennes affirment avoir abattu un hélicoptère de combat éthiopien

Jusqu'à l'éclatement du conflit frontalier, en mai dernier, la ville portuaire d'Assab occupait une position essentielle pour l'Éthiopie, qui n'a plus de débouché sur la mer depuis l'indépendance de l'Érythrée, en mai 1993. La région entourant ce port, le deuxième en importance de l'Érythrée, serait le théâtre des plus récents combats entre les deux pays.

REUTERS ET AFP

Asmara — La guerre frontalière que se livrent l'Érythrée et l'Éthiopie a gagné hier un nouveau front, au sud-ouest du port érythréen d'Assab, sur les bords de la mer Rouge.

Selon l'Érythrée, l'artillerie et un bombardier Antonov de l'armée éthiopienne ont pilonné cette nouvelle zone, qui se trouve non loin de la République de Djibouti. « Une telle opération précède généralement une offensive d'infanterie », a déclaré à Reuters le porte-parole de la présidence à Asmara.

Les autorités érythréennes affirment dans le même temps avoir abattu en début de matinée un hélicoptère de combat éthiopien Mi-24 sur le front d'Assab.

Dans un communiqué diffusé dans la journée, le gouvernement éthiopien a reconnu qu'un de ses hélicoptères avait été abattu par les forces terrestres érythréennes mais affirme avoir infligé de lourdes pertes aux troupes ennemies.

Un château d'eau aurait également été détruit lors du bombardement, élément d'importance dans une région semi-désertique.

Dans la matinée, une porte-parole du

gouvernement avait rejeté sur l'Érythrée la responsabilité de ces nouveaux combats. « Ce matin, a déclaré à Reuters Selome Tadesse, les Érythréens se sont mis à bombarder nos positions et nous avons riposté ».

Deuxième port de l'Érythrée, Assab, à la sortie du golfe de Bab el Mandeb, qui garde l'accès à la mer Rouge, ne se trouve qu'à 70 kilomètres au nord-est de la frontière entre les deux pays et à une cinquantaine de kilomètres au nord de Djibouti.

Jusqu'à l'éclatement du conflit frontalier, en mai dernier, la ville portuaire occupait une position essentielle pour l'Éthiopie, qui n'a plus de débouché sur la mer depuis l'indépendance de l'Érythrée, en mai 1993. Les échanges commerciaux de l'Éthiopie transitent depuis par Djibouti.

Le gouvernement de Meles Zenawi assure que ses seuls objectifs militaires sont de reprendre des territoires occupés l'an passé par l'Érythrée et qu'il ne poursuit aucune visée expansionniste. Mais, en juin dernier, de précédents affrontements autour d'Assab avaient fait craindre qu'Addis-Abeba ne soit tentée de prendre par les armes ce port stratégique.

À l'époque, l'intervention de la diplomatie américaine et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) avait ramené le calme,

mais le cessez-le-feu n'avait pas abouti à un règlement politique du conflit frontalier.

Après huit mois d'accalmie, mis à profit par les deux pays pour renforcer leurs positions sur le millier de kilomètres de lignes de front, les combats ont repris le 6 février dans les zones de Badme et Zalambessa. Les affrontements s'étaient apaisés mercredi.

Le Conseil de sécurité des Nations unies et le président américain Bill Clinton ont réclamé la semaine passée une cessation immédiate des hostilités. Sans effet.

Initiative de paix du Yémen

Le Yémen a invité hier l'Éthiopie et l'Érythrée à envoyer à Sanaa des délégués en vue d'engager des pourparlers de paix, a rapporté l'agence officielle yéménite SABA.

« Suite aux directives du président [yéménite] Ali Abdallah Saleh, le gouvernement yéménite invite des représentants des deux gouvernements », érythréen et éthiopien, « à se rencontrer à Sanaa », a déclaré le ministre des Affaires étrangères du Yémen, Abdel Kader Bajammal.

Cette rencontre aura pour but « d'établir un dialogue amical, d'entamer des négociations pacifiques et d'examiner les initiatives lancées par les parties internationales et régionales » pour régler le conflit, a-t-il ajouté.

« Les opérations militaires n'apportent d'aucune manière un règlement à un problème de frontière, les deux parties allant se retrouver, en fin de compte, en quête d'un dialogue pour parvenir à une solution amicale, pacifique et légale », a-t-il poursuivi.

Le Yémen « est très inquiet de l'escalade militaire entre l'Éthiopie et l'Érythrée, et appelle les deux pays amis à mettre fin aux opérations militaires qui ne déboucheront que sur davantage de misère et de destructions », selon M. Bajammal.

À l'occasion d'une visite à Sanaa, le ministre érythréen des Transports, Saleh Kikia, avait appelé le 6 février le Yémen à entreprendre des démarches pour mettre fin au conflit territorial opposant son pays à l'Éthiopie.

La président érythréen a visité en novembre le Yémen pour sceller la réconciliation entre les deux pays après le règlement pacifique de leur conflit sur les îles Hanish, en mer Rouge.



MICHAEL SULLIVAN REUTERS
Soldats érythréens sur le front de Badme.

EN BREF

Hillary: ambitions confirmées

Washington (AP) — Maintenant que la procédure de destitution engagée contre son mari est terminée, Hillary Clinton va étudier très sérieusement la possibilité de se présenter en 2000 aux sénatoriales dans l'État de New York, ont confirmé hier plusieurs hauts responsables de la Maison-Blanche. Depuis plusieurs mois, des rumeurs persistantes annonçaient que la « First Lady » briguerait le siège laissé vacant par le sénateur démocrate Daniel Patrick Moynihan au terme de son quatrième mandat. Aujourd'hui, la Maison-Blanche ne cherche même plus à faire taire ces rumeurs. Un certain nombre de gens « l'ont exhortée à se lancer dans la course, et je pense qu'elle s'apprête à les entendre », a déclaré le secrétaire général de la Maison-Blanche John Podesta, invité de l'émission *This Week* sur ABC.

Vingt millions de Brésiliens dans le noir

Rio de Janeiro (AFP) — Près de 20 millions de Brésiliens vivant dans les zones rurales ne disposent pas d'électricité chez eux, la politique énergétique nationale donnant la priorité à l'approvisionnement des grandes villes, selon une enquête du ministère brésilien de l'Énergie divulguée hier par la presse brésilienne. Selon cette enquête, la population de 100 000 hameaux et villages, comptant en moyenne 150 habitants, et de trois millions de propriétés agricoles ne dispose pour tout éclairage que des lampes à kérosène, comme c'était le cas il y a un siècle. « Nous avons découvert qu'un tiers de la population rurale seulement a accès à l'électricité », a déclaré le Directeur du Département national du développement énergétique (DNDE), M. Eugenio Macini. Les régions les plus affectées par le manque d'électricité sont le nord et le nord-est du Brésil, qui compte au total quelque 160 millions d'habitants. La privatisation des compagnies d'électricité d'Etat a aggravé la situation, les entreprises privées n'étant pas obligées de lancer des projets économiques déficitaires, indique le rapport.

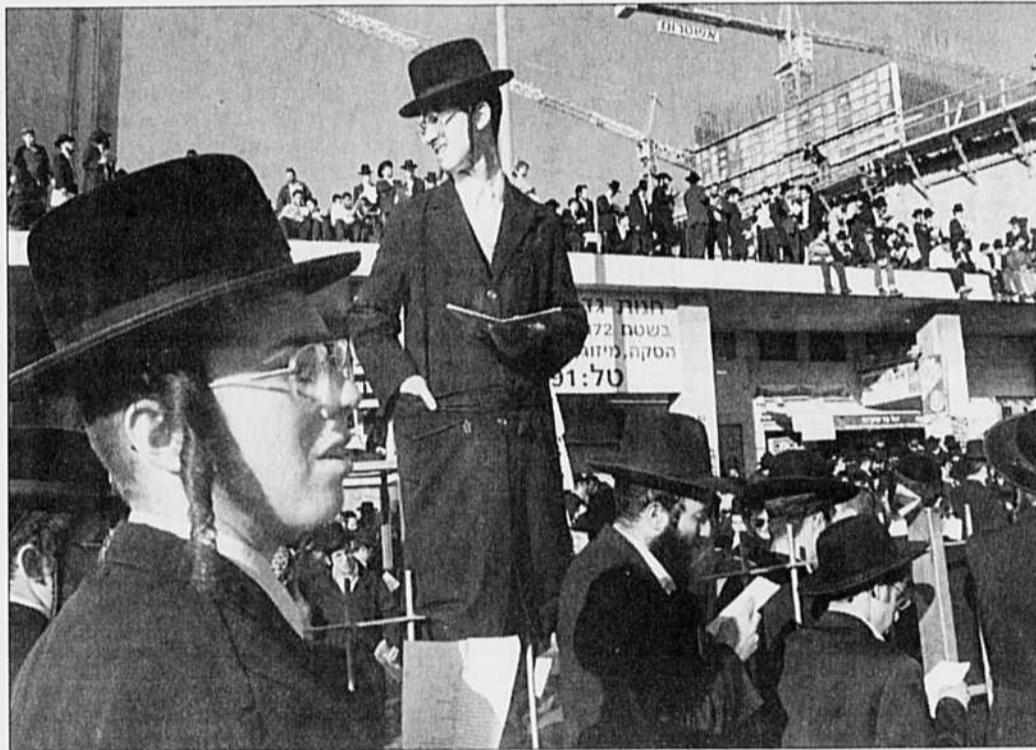
Meurtres en Iran

Téhéran (AFP) — Le meurtre en Iran d'un ancien représentant d'une banque allemande, qui voyageait en compagnie de l'attaché militaire allemand, a provoqué hier des interrogations sur les faits et une inquiétude sur les relations avec Bonn, qui traversent déjà une phase difficile. Selon des sources diplomatiques, un malfaiteur a pris samedi en otage l'ancien représentant de la Deutsche Bank en Iran, Heinrich Lambert Heimes, qui conduisait le véhicule diplomatique de l'attaché militaire Peter Hausmann. L'agresseur a fait descendre l'attaché militaire et son épouse Christel, ainsi que l'épouse de Heimes avant de partir avec sa victime. L'agence officielle IRNA, présentant l'incident comme une affaire de droit commun, a indiqué que Heimes avait été tué par un inconnu poursuivi par la police, au sud de Téhéran. Par ailleurs, une commission d'enquête a informé hier le président Mohammad Khatami de l'arrestation de nouveaux suspects dans le meurtre d'intellectuels iraniens, a rapporté l'agence IRNA. La commission a assuré que ces arrestations aideraient à faire la lumière sur les assassinats commis à la fin de l'année dernière.

Sierra Leone: l'ECOMOG se défend

Freetown (Reuters) — La force d'intervention ouest-africaine en Sierra Leone a démenti hier un rapport de l'ONU l'accusant de s'être livrée à des atrocités à Freetown. Mais elle a reconnu que les milices locales qui l'appuient ont pu se rendre coupables d'exécutions sommaires. Le porte-parole de l'ECOMOG a démenti en particulier des exécutions sommaires de prisonniers rebelles ou soupçonnés de l'être. « Les accusations de l'ONU rendues publiques par les médias sont incorrectes », a déclaré Chris Olukolade. Il a affirmé que tous les rebelles capturés lors de la reprise de contrôle de la capitale, y compris les enfants-combattants, demeureraient entre les mains de l'ECOMOG. Sept de ces enfants ont depuis été remis à l'UNICEF, a-t-il ajouté. Olukolade a laissé entendre que si des exécutions avaient eu lieu elles étaient le fait des milices alliées à l'ECOMOG, dont l'armée nigérienne fournit les gros des effectifs.

ISRAËL



Pas de violons sur les toits de Jérusalem.

200 000 juifs orthodoxes appuient la Torah contre la Cour

REUTERS

Jérusalem — Les juifs orthodoxes, qui représentent moins de 10 % de la population israélienne, ont réussi hier leur démonstration de force contre le laïcisme de la Cour suprême en réunissant quelque 200 000 personnes dans le centre de Jérusalem.

Cette « marée noire » de Haredim (« ceux qui craignent Dieu ») a bloqué la circulation dans l'artère principale de la ville sainte et éclipsé la contre-manifestation des juifs libéraux qui n'a réuni que quelques dizaines de milliers de personnes dans un parc public proche.

« Nous sommes venus ici pour exiger de la Cour suprême qu'elle mette fin à sa persécution du judaïsme et des grands rabbins », a déclaré Menachem Porush, président du parti Agudat Israël et organisateur de la manifestation des ultra-orthodoxes.

De récents jugements de la Cour ont mis en cause l'exemption de service militaire pour quelque 30 000 jeunes haredim et porté un coup au monopole des rabbins traditionalistes sur les conversions au judaïsme.

« La Torah d'Israël ne peut faire l'objet de déci-

sions judiciaires », « Aucune loi n'est au-dessus de la Torah », proclamaient les banderoles des orthodoxes, qui secouaient le torse au rythme des prières et chants de pénitence.

« Nous devons manifester contre quiconque s'oppose aux principes fondamentaux de la démocratie et de l'état de droit », a rétorqué la magistrate Dhalia Rabin-Philosof, fille du premier ministre travailliste assassiné Yitzhak Rabin, lors de la contre-manifestation des juifs libéraux.

Un millier et demi de policiers étaient sur le qui-vive pour empêcher tout heurt entre ces deux manifestations qui illustrent les tiraillements d'Israël 50 ans après sa création comme Etat à la fois confessionnel et démocratique.

Dans les milieux politiques, on estime que la manifestation des juifs religieux à trois mois des élections législatives anticipées n'est pas totalement le fruit du hasard. Elle vient rappeler le rôle pivot des partis confessionnels qui font et défont les gouvernements.

Le premier ministre Benjamin Nétanyahou a dit avoir tenté vainement de faire revenir les orthodoxes, auxquels il est allié politiquement, sur leur décision de manifester et il a souligné: « La polarisation de la vie politique nuit au tissu social ».

Confédération Palestine-Jordanie

Amman juge l'idée prématurée

REUTERS

Amman — La Jordanie a repoussé hier l'idée publiquement formulée 48 heures plus tôt par Yasser Arafat de former une confédération avec les territoires palestiniens dès avant que ceux-ci n'accèdent à un statut étatique. « Nous ne pouvons préjuger de l'avenir », a déclaré le ministre jordanien de l'Information, Nasser Joudeh, tout en déclarant que la Jordanie appréciait les « bonnes dispositions » du président de l'Autorité autonome palestinienne à son égard.

Lors d'une réunion du Fatah, vendredi à Hébron, Arafat avait déclaré que l'OLP approuvait l'idée de former dès maintenant une confédération avec la Jordanie si son nouveau souverain, le roi Abdallah, y était favorable.

« Nous sommes prêts à une confédération avec la Jordanie avant ou après l'établissement d'un Etat palestinien. Si la Jordanie veut une coordination et une discussion immédiates sur la création d'une confédération, nous y sommes prêts », a précisé son porte-parole, Nabil About Rdemeh.

L'idée d'une confédération palestinienne-jordanienne est loin d'être nouvelle mais, dans le passé, aussi bien le défunt roi Hussein qu'Arafat avaient estimé qu'une telle hypothèse n'était pas envisageable avant que les Palestiniens disposent d'un Etat indépendant.

« En ce qui concerne une confédération ou tout autre future relation entre la Jordanie et les Palestiniens, nous disons que le plus important à ce stade est que la Jordanie se concentre, comme elle l'a fait, sur l'aide et le soutien aux Palestiniens pour qu'ils obtiennent leurs pleins droits sur leur sol national, ce qui veut dire la création d'un Etat national », a dit Joudeh.

« Nous ne traversons le pont que lorsque nous nous trouverons devant », a ajouté le ministre jordanien, dont un collègue affirme quant à lui qu'Arafat a simplement voulu ainsi exprimer le souhait d'établir avec le roi Abdallah des relations encore plus étroites qu'avec son défunt père.

Les rapports entre Arafat et Hussein, qui contrôlait la Cisjordanie et Jérusalem-Est avant la guerre de 1967 et dont une majorité des 4,6 millions de sujets sont, même aujourd'hui, d'origine palestinienne, n'ont en effet pas toujours été au beau fixe.

Menaces irakiennes

Bagdad — Saddam Hussein a affirmé hier que l'Irak avait les moyens d'attaquer les bases américaines et britanniques dans les pays du Golfe arabo-persique pour riposter aux frappes aériennes contre Bagdad.

« Avec l'aide de Dieu et le soutien des fils de notre glorieuse nation arabe [...], nous avons la capacité d'attaquer les soldats et les moyens d'agression dans n'importe quelle région d'Arabie saoudite et du Koweït », a déclaré le présentateur de la télévision irakienne, lisant un communiqué de la présidence irakienne.

Cette déclaration a été diffusée après une réunion entre Saddam Hussein et trois de ses principaux collaborateurs. Le type d'action qui pourrait être engagé par l'Irak n'a pas été précisé.

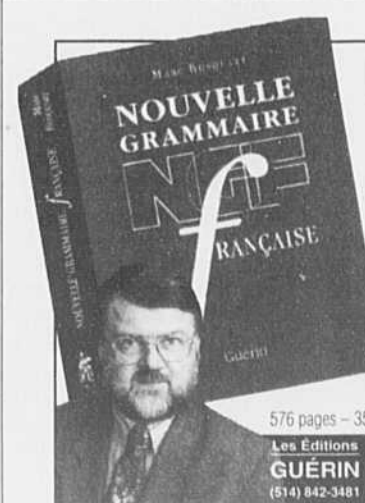
Associated Press

Amin Dada joue de l'accordéon

Kampala (AFP) — L'ancien dictateur ougandais Idi Amin Dada, dans la première interview qu'il accorde en dix-neuf ans depuis son exil saoudien, se déclare en paix avec lui-même et entièrement tourné vers l'Islam. « Je vis paisiblement, tourné vers ma religion, l'Islam et vers Allah. Je n'ai aucun problème avec qui que ce soit », assure au journal gouvernemental ougandais *Sunday Vision* celui qui dirigea l'Ouganda d'une main de fer entre 1971 et 1979, date à laquelle les rebelles de Milton Obote soutenus par l'armée tanzanienne mirent fin à son règne brutal. Réfugié, depuis, en Arabie Saoudite, Idi Amin habite une luxueuse résidence à l'extérieur de Jeddah.

Idi Amin, à qui le gouvernement saoudien ver-

rait chaque mois une pension conséquente, assure que, « contrairement à certains chefs d'Etat africains », il a fui son pays sans emporter la cassette de l'Etat. Pendant l'entretien de 80 minutes, l'ancien despot s'est montré heureux d'évoquer ses passe-temps, au nombre desquels il a cité la récitation des versets du Coran, la pêche en mer Rouge, la lecture et la télévision, en particulier les informations, pour laquelle il a fait récemment installer une antenne satellitaire, précise-t-il. Le dictateur déchu aime également jouer de l'accordéon et chanter de vieux airs de l'époque où il servait dans les rangs du King's African Rifles, le bataillon africain des troupes britanniques pendant la Seconde guerre mondiale.



Marc BOSQUART

Nouvelle grammaire française

Une grammaire pour toute la francophonie.

En vente dans toutes les librairies

576 pages - 35 \$
Les Editions GUÉRIN
(514) 842-3481

É D I T O R I A L

Pas de panacée pour le monde rural

Le monde rural représente le quart de la population québécoise et 80 % de son territoire, les zones agricoles et l'arrière-pays forestier. Mais cette population est déclinante. Elle ne se renouvelle pas. Et son militantisme de naguère est affecté par le vieillissement et l'individualisme. Les services publics et privés désertent les villages pour s'établir dans les centres urbains régionaux. Que faire pour freiner ce déclin ? Il n'y a pas de panacée.



Qui ne connaît pas Jacques Proulx ? Après avoir présidé aux destinées de l'Union des producteurs agricoles, ce sympathique paysan, comme il aime à se qualifier lui-même, a contribué à mettre sur pied et à faire connaître un regroupement voué au développement du monde rural. Solidarité rurale a tellement bien fait ses devoirs qu'elle est devenue une instance conseil du gouvernement du Québec. Elle vient de déposer un premier avis sur une politique de développement rural que le ministre des Régions, Jean-Pierre Jolivet, s'est engagé à produire pour la fin de l'année 1999.

Ce document est le fruit d'un labeur méritoire, une «corvée d'idées» à laquelle ont contribué quelque 2000 citoyens et 150 organismes. Sauf que l'avis qui en découle a les défauts de ses qualités. Il foisonne de constats, il étale des attentes nombreuses. Mais il échoue à donner des réponses précises en termes de politique publique. Par exemple, le milieu rural souffre de voir les matières premières quitter la région pour être ailleurs transformées en produits industriels. Mais l'avis n'est guère éclairant sur la meilleure façon de renverser cette tendance.

De même, malgré l'étendue de la réflexion, le texte n'offre aucune solution pour dénouer l'écheveau fédéral-provincial en développement régional. Il ne suggère non plus aucune avenue, en fait il évacue la question, pour mettre à profit et améliorer les relations entre les communautés locales et les nations autochtones qui sont des acteurs de plus en plus importants surtout dans l'arrière-pays forestier et dans les zones minières. On ne peut penser une politique de développement rural sans les Amérindiens.

L'un des grands problèmes des communautés rurales est l'accès local aux services publics et privés. C'est une station-service ou la dernière épicerie du village qui ferme ses portes. Ce sont les caisses populaires qui fusionnent. C'est le bureau de poste qui déménage. Le médecin ou même le curé devient itinérant. Quand l'école du village ferme, les enfants partent avec elle. Lorsque le centre d'hébergement pour personnes âgées est construit en ville, les vieux du village le quittent à leur tour.

La désertion des villages est en elle-même un problème mais aussi un frein au développement. Ce développement, il a été orchestré, depuis plusieurs années, autour d'un essaim d'organismes voués au développement régional et grâce à différents programmes plus ou moins permanents, ce que Solidarité rurale appelle la logique de guichets qu'elle voudrait voir remplacer par une logique de projets intégrés.

Pour répondre aux deux types de problèmes, Solidarité rurale entrevoit une solution en particulier, celle de la décentralisation. L'avis semble proposer ce qu'on transforme les MRC en un palier de gouvernement plus autonome, dont les dirigeants seraient élus au suffrage universel. Selon Solidarité rurale, les MRC sont devenues des territoires d'identification en plus d'être déjà des territoires de planification. L'organisme suggère d'en faire le forum de concertation régionale privilégié afin de rapprocher le pouvoir des gens et simplifier les niveaux de décision.

L'idée de renforcer la légitimité des MRC est porteuse d'avenir. Il est ainsi désolant de constater que le ministre des Régions ne semble pas y voir une piste de réflexion suffisamment importante pour en faire état dans le discours qu'il adressait aux membres de Solidarité rurale à l'occasion de la remise de l'avis, à Pointe-au-Pic, le 7 février.

Elus, les dirigeants de la MRC seraient redevables à l'ensemble de la population de la région. Légitimé par le suffrage universel, ce forum pourrait recevoir de Québec des responsabilités lui permettant d'adapter au niveau régional et local l'offre de services publics, notamment en santé et en éducation. Il pourrait aussi gérer des formules de pérennisation susceptibles de faire mieux partager le fruit du développement économique entre les milieux ruraux et les milieux urbains d'une même région.

Il est vrai, cependant, que cette seule idée ne peut être vue comme une panacée. Si la MRC peut être un forum approprié d'arbitrage et d'ajustement de l'offre des services publics, il n'est pas dit qu'elle doive veiller seule au développement. Là où les élus ont monopolisé le développement local, en écartant les organismes communautaires et les développeurs privés qui sont aujourd'hui participants aux structures mises en place par le gouvernement du Québec, le résultat n'est pas forcément meilleur qu'ici. C'est pourquoi il faudra songer à une solution intermédiaire qui, à la fois, renforce le pouvoir des élus au niveau des MRC sans pour autant évacuer d'autres forums qui sont autant de soupapes à des initiatives qui seraient autrement ignorées.

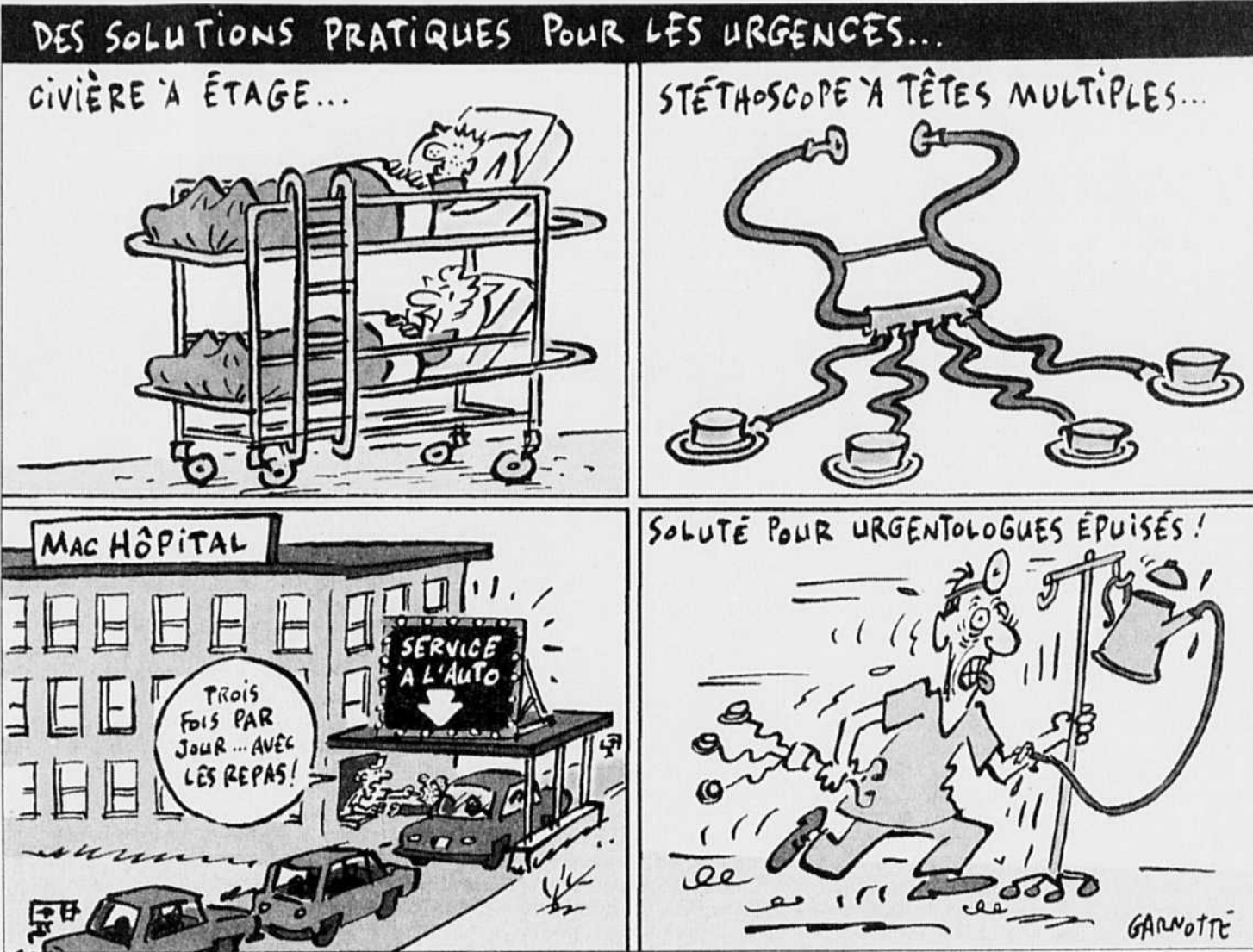
mvenne@qbc.clic.net

◆◆◆

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE CAYOUILLE,
PIERRE BEAULIEU, NORMAND THÉRIAULT
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Directeur artistique CHRISTIAN TIEFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



L E T T R E S

Sucre des Antilles ou sucre d'érable?

Pourquoi, se demande Jacques Godbout, les professeurs d'antan, souvent sous l'influence du chanoine Lionel Groulx, nous ont-ils induits en erreur et ne nous ont-ils pas appris que la France, en 1763, «avait refusé de reprendre le Canada, préférant le sucre des Antilles au sucre d'érable? Qu'il s'agissait non pas d'une conquête, mais d'une cession d'empire à empire» (La Presse, 31 janvier 1998)?

J'ignore si Lionel Groulx nous a vraiment induits en erreur sur ce fait indéniable. En revanche, pourquoi le neveu d'Adelard Godbout ne projette-t-il pas un éclairage révélateur sur la «philosophie des Lumières» qui, plus que les boulets anglais, a contribué à la perte de la suprématie des mers par le roi Très-Christien?

Ce changement de suprématie ne fut pas sans effet sur la consécration de la prise de Québec de 1759. La révélation de la cause de la défaite de la Bataille des Plaines d'Abraham nous dévoile par le fait même pourquoi la France, en 1763, a préféré le sucre des Antilles au sucre d'érable...

Edouard Doucet
Longueuil, 8 février 1999

Julius Grey dira-t-il oui?

Julius Grey, oui, la minorité anglophone du Québec est encore la plus choyée au monde. Les vrais Québécois ne veulent pas d'un Québec bilingue. Le Québec est le dernier rempart de la langue française en Amérique, et seule l'indépendance permettra la survie de ce peuple minoritaire.

Dernièrement, deux personnes, à deux jours d'intervalle, m'ont téléphoné pour m'inviter à me joindre aux abonnés du journal The Gazette. Ces deux personnes ne pouvaient prononcer un trait de mot de français. Et cela se produit chaque jour, dans tous les domaines. Combien d'Italiens, de Juifs d'ici vivent en anglais? Les «jeunes anglophones

devenus bilingues» de Julius Grey vivent en anglais.

Au fond, il emprunte bien des voies d'évitement pour dire qu'il refuse à un peuple le droit d'exister, c'est-à-dire d'accéder à l'indépendance. Il parle de fraterniser. Bien, qu'il fraternise! Qu'il opte pour la souveraineté du Québec (seule voie possible d'un peuple minoritaire en Amérique)! Et moi, le premier, je lui sauterais au cou, je supplierais à genoux le gouvernement québécois d'embaucher des Anglo-Québécois et des allophones devenus des Québécois de tout poil. L'affirmation du peuple québécois passe inévitablement par une francisation accrue. A moins de nous noyer dans la masse anglophone. Et ce suicide nous menace à tout instant: nous, pas eux.

Surtout, Julius Grey, ne cessons pas de nous parler! En disant cela, je pense à ces belles paroles d'Alain Paton: «Perhaps I could have saved him, with only a word, two words, out of my mouth. Perhaps I could have saved us all. But I never spoke them». Au prochain référendum, Julius Grey dira-t-il oui? Ce mot qui corrigerait tant d'injustices à notre endroit et qui nous rapprocherait à tout jamais.

Luc Perrier
Montréal, 4 février 1999

Nous travaillons à 100 %

J'ai une maîtrise en éducation et des cours de programmation. Le ministère de l'Éducation me reconnaît 19 ans de scolarité. Ayant obtenu un poste dans une école située loin des universités, c'est par trois ans de congé sans solde que j'ai complété ma scolarité universitaire. Je sais ce qu'il m'en a coûté... Trois ans de salaire sans compter les frais... Trois ans de rachat de service aux fins de la retraite.

Quand il a été question d'équité et d'échelle unique, longtemps, j'ai hésité, je me disais: «Quand même, les sacrifices financiers devraient être reconnus et compensés... Suivre des cours à deux pas de chez soi ne suppose pas les mêmes sacrifices que des congés sans solde... Un diplôme de deuxième cycle, c'est plus que l'accumulation de certificats, etc.»

Puis j'ai analysé froidement ce que m'avait

rapporté financièrement ces trois ans d'investissement et j'ai dû constater que ce «placement» m'avait procuré des dividendes très enviables. Le supplément de salaire qui m'a été versé ne sera jamais enlevé. Que, dans un futur rapproché, mon voisin ou ma voisine puisse recevoir, tout comme moi, un salaire supérieur à mon salaire actuel ne m'enlève rien. Donc, c'est tant mieux pour nous toutes et tous.

Il serait temps aussi de relativiser la scolarité. Que la scolarité universitaire soit la seule reconnue est un facteur d'iniquité. Tout le monde n'enseigne pas dans une ville universitaire... Toutes les activités qui amènent pour l'individu instruction et perfectionnement ne sont pas des cours universitaires... Qu'est-ce qui améliore un professeur de cuisine? Un stage auprès d'un grand chef (ça ne compte pas pour le salaire) ou un certificat en catéchèse (qui compte pour le salaire)? Vous pensez que je charrie...

Qu'est-ce qui fait de moi un meilleur professeur de sciences? La lecture d'articles scientifiques, une recherche sur Internet, le visionnement d'émissions scientifiques qui ne comptent pas pour l'échelle salariale ou mon cours d'analyse de variables multiples dont je garde un vague souvenir et qui, lui, a compté?

Loin de moi l'idée de dénigrer la formation universitaire. Elle est indispensable et devrait être plus variée et plus accessible partout en province. Il serait temps que l'on trouve des cours universitaires qui nous donnent envie de s'y inscrire pour le plaisir plutôt que de s'inscrire à n'importe quel cours qui se donne pas trop loin de chez soi dans le seul but d'augmenter son salaire.

Plus important que de critiquer l'échelle unique, il serait urgent que toutes et tous, même les «frustrés» de la scolarité comme disent les «ados», se battent pour que soient reconnues la vraie complexité de notre travail (ce qui nécessite d'être classé au rangement 21 au minimum) et la vraie durée de notre travail. Nous travaillons à 100 %.

Maryvonne Thébault
Dégelis, 8 février 1999

REVUE DE PRESSE

Du chinois, tout ça

Combien de Chinois? Un milliard et quart, avez-vous répondu. Nommez-les. Votre réponse a été tout aussi époustouflante, quoique un peu plus longue. Or il n'y a pas que les noms, il y a aussi les mots, qui permettent aux propriétaires des noms de nommer à leur tour les choses. Mais ces mots, sont-ils les mêmes selon qu'on s'appelle Gong Li ou Zhu Rongji, selon qu'on habite à Qidong dans le Hunan ou à Qingyuan dans le Guandong? Zatz-zekouest-chon que pose The Economist. Et quand bien même on se comprendrait parfaitement de Pékin à Canton, s'y chicane-t-on ou s'y entend-on? C'est le sujet d'une enquête du magazine Time.

CLAUDE LÉVESQUE
Le Devoir

Dans leur volonté d'affirmer l'unité nationale, la République populaire de Chine et les linguistes du cru ont-ils tendance à minimiser les différences linguistiques qui existent sur le territoire? C'est l'opinion de l'hebdomadaire britannique The Economist. L'article commence par une anecdote datant d'une conférence convoquée en 1913 par les nationalistes du Kuomintang dans le but de normaliser la langue chinoise. «Les délégués du Nord, qui parlaient des dialectes du mandarin, dont celui parlé dans la capitale est le plus connu, étaient en nombre égal aux délégués venus du Sud, notamment de Shanghai. Les sudistes s'opposaient à l'idée d'adopter le mandarin comme lingua franca pour la Chine. [...] Un jour, Wang Zhao, le chef de la faction mandarine, entendit Wang Rongbao, son homologue du Sud, utiliser le mot wangbo ts'o qui désigne un rickshaw à Shanghai; il pensa avoir entendu l'expression mandarine wangba dan, qui signifie littéralement «œuf de tortue» et dont le sens figuré est: «fils de pute». La suite de la conférence manqua d'élégance et les nordistes finirent par imposer leurs vues. La po-

litique des nationalistes du Kuomintang visant à imposer une langue nationale a été reprise par les communistes après leur accession au pouvoir en 1949. Ils ont multiplié les slogans en faveur d'une langue qui continue de refléter la norme dérivée du dialecte de Pékin. Cette campagne a connu un grand succès, note The Economist. Comparant les ouvrages et les opinions de différents linguistes, l'hebdomadaire pousse cependant l'analyse plus loin et en vient à la conclusion suivante: la Chine officielle considère en fait comme des accents régionaux ce qu'ailleurs on appellerait des dialectes et qualifie de dialectes ce qui constitue en fait des langues distinctes. Par exemple, le cantonais, ou le wu parlé à Shanghai, seraient aussi distincts du mandarin (ou aussi distincts entre eux) que le néerlandais l'est de l'anglais ou que le français l'est de l'espagnol. Le fait que les locuteurs de tous ces «dialectes» utilisent les mêmes idéogrammes n'enlève évidemment rien à la validité de la comparaison. Quant à l'existence d'une grammaire commune, elle serait contestée par certains linguistes. La langue locale de l'île nationaliste de Taïwan, écartée de la vie publique au profit du mandarin par le gouvernement nationaliste en exil, connaît un réveil, tout comme le cantonais sur le continent. Dans ce dernier cas, la popularité s'explique en grande partie par la popularité des films de l'ancienne colonie britannique. En conclusion, The Economist note ce paradoxe: «La prospérité qui règne dans les régions les plus cosmopolites de la Chine — celles qui entretiennent les liens les plus soutenus avec le monde extérieur — semble renforcer et faire revivre les langues locales et leurs dialectes. La notion de langue normalisée et les hauts idéaux du patriotisme d'État unissent sans doute leurs forces pour tenter d'endiguer cette vague.»

Les officiels chinois ont peur des présages qui ont traditionnellement accompagné la chute des dynasties. Ainsi, il n'est pas permis de rapporter des tremblements de terre sans autorisation officielle. Mais les séismes sociaux, eux, sont assez bruyants pour qu'il soit difficile d'empêcher leurs échos d'atteindre la plupart des oreilles. «Déjà, cette année, des dizaines sinon des centaines de ma-

nifestations se sont déroulées en Chine: investisseurs furieux d'avoir perdu leurs épargnes, travailleurs bouleversés par leur licenciement, paysans — dont des milliers ont affronté la troupe dans les régions rurales du Hunan le mois dernier — croulant sous des taxes levées par des bureaucrates corrompus. Dans douze incidents différents survenus en janvier dernier, des bombes artisanales ont explosé ou ont été désamorçées.» Il pourrait s'agir de la pointe de l'iceberg, selon le magazine Time, qui enchaîne: «L'Académie chinoise des sciences sociales a révélé récemment qu'un total ahurissant de 2500 attentats à la bombe ont été rapportés au cours des neuf premiers mois de 1998.»

Sans cette fois citer de source, Time affirme que 5000 manifestations ont eu lieu en Chine l'an dernier. Le fait qu'il n'y ait pas eu de concertation apparente ou le fait qu'il s'agit parfois de revendications à caractère très local, voire privé, n'est pas nécessairement de nature à rassurer le régime. En effet, cela donne plutôt à penser qu'il y existe un mécontentement de plus en plus généralisé dans l'Empire du milieu. Jusqu'à présent le pouvoir central semble avoir été épargné par le mouvement, mais cela pourrait changer. «Le gouvernement estime que les sans-emploi dans les villes se chiffrent à 16 millions d'ici la fin de l'année; les analystes étrangers disent que le chiffre pourrait être deux fois plus élevé. On compte déjà 130 millions de chômeurs dans les régions rurales. [...] Dans les campagnes, la croissance de la production a ralenti pour atteindre 4 %, tandis que presque personne ne pense que la Chine pourra atteindre le taux de croissance économique de 7 % nécessaire pour absorber les dix millions de personnes qui entreront sur le marché du travail.»

La réaction de Pékin, qui consiste souvent à emprisonner quelques trouble-fête plus visibles que les autres, pourrait n'avoir d'autre effet que d'exacerber le problème, pense le journaliste de The Economist: «Les sentences sévères servies [récemment] aux organisateurs du Parti démocratique chinois [interdit] ont été rapidement condamnées par la communauté internationale (Et cela n'a pas fonctionné: la semaine dernière, quand un autre organisateur de ce même parti a été condamné à la prison, des activistes de Hong-Kong ont affirmé que le parti s'était doté de cellules dans 23 provinces).»

La presse



du monde

ment «œuf de tortue» et dont le sens figuré est: «fils de pute». La suite de la conférence manqua d'élégance et les nordistes finirent par imposer leurs vues. La po-

IDÉES

Union sociale

Mise en tutelle des provinces

Comment caractériser autrement que de fédéralisme de tutelle l'action d'un gouvernement qui se sert de sa marge de manœuvre financière pour faire signer par des provinces une entente où elles échantonnent leur droit d'aînesse contre un plat de lentilles?

ANDRÉ BURELLE

Ancien conseiller des gouvernements Trudeau et Mulroney

J'aimerais vraiment qu'on m'explique en quoi l'entente sur l'union sociale canadienne, que viennent de signer tous les premiers ministres du pays à l'exception de celui du Québec, constitue un progrès pour le Canada et le fédéralisme canadien. Car je ne vois pas comment on peut parler de respect des provinces et de gestion partenariale de l'union sociale canadienne lorsqu'une entente stipule en toutes lettres qu'Ottawa:

1. pourra créer dans les domaines sociaux de compétence provinciale «de nouvelles initiatives pancanadiennes financées au moyen de transferts aux provinces/territoires» en se contentant d'obtenir le consentement de six provinces qui pourraient, à la limite, ne regrouper que 15 % de la population canadienne (Meech exigeait le consentement de sept provinces regroupant 50 % de la population et demandait que cette règle de jeu soit entérinée par toutes les législatures du pays);

2. permettra aux gouvernements provinciaux et territoriaux de se retirer de ces nouveaux programmes nationaux et de recevoir leur part du financement disponible, mais à condition qu'ils «s'engagent à atteindre les objectifs pancanadiens et à respecter le cadre d'imputabilité relatif à ces nouveaux investissements sociaux» convenus, le cas échéant, entre six provinces consentantes et le gouvernement fédéral;

3. «consultera» les provinces une année à l'avance avant de leur couper unilatéralement les vivres au titre des transferts sociaux;

4. «donnera un préavis de trois mois et offrira de consulter» avant de «lancer de nouvelles initiatives pancanadiennes financées par des transferts aux personnes et aux organisations pour les soins de santé, l'éducation postsecondaire, l'aide sociale et les services sociaux». Votant out des provinces étant ici exclu, puisqu'il s'agit de transferts aux individus et aux organismes.

En clair, ce que le gouvernement fédéral nous dit dans cette entente, c'est que s'il lui est impossible de passer par la porte d'en avant (celle des transferts aux provinces/territoires) pour envahir les domaines de compétence provinciale, il donnera un avis de trois mois avant d'enfoncer la porte d'en arrière (celle des transferts aux individus et aux organisations qui œuvrent dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux). Pour éviter les dédoublements, les provinces n'auront alors qu'à se tasser et à dépenser leur argent à d'autres fins en se félicitant de la souplesse de ce «fédéralisme à son meilleur» vanté par M. Pettigrew dans son livre *Pour une politique de confiance*. Et surtout que les gouvernements provinciaux se comptent chanceux: ailleurs, on pourrait défoncer leur porte sans préavis!

Jamais l'arrogance de l'argent et la bonne conscience indécrottable des libéraux fédéraux n'auront été aussi évidents que dans cet accord, placé sous le signe de nobles idéaux mais qui bat en brèche les principes les plus élémentaires du fédéralisme.

Au cas où nos élus à Ottawa n'en auraient jamais entendu parler, il existe, en effet, une telle chose que le principe fédéral de non-subordination. Et la plus claire explication qu'on puisse en donner nous vient du Conseil privé de Londres, l'ancêtre de la Cour suprême du Canada. Condamnant les visées tutélaires du gouvernement de John A. Macdonald, les lords britanniques écrivaient, en 1895, ce qui suit:

«Le but de l'acte constitutionnel de 1867 n'était pas de fusionner les provinces en une seule, ni de subordonner les gouvernements provinciaux à une autorité centrale, mais de créer un gouvernement fédéral dans lequel elles seraient



Les premiers ministres Lucien Bouchard, Roy Romanow, Jean Chrétien, Camille Thériault et Mike Harris.

toutes représentées et auquel serait confiée en exclusivité l'administration des affaires dans lesquelles elles avaient un intérêt commun, chaque province conservant son indépendance et son autonomie. Ce fut atteint par la répartition entre le Dominion et les provinces de tous les pouvoirs exécutifs et législatifs, et de tous les biens et revenus publics qui avaient jusque-là appartenu aux provinces. Le gouvernement du Dominion devait recevoir les pouvoirs, biens et revenus nécessaires à l'exercice complet de sa mission constitutionnelle, et les provinces conserver le résidu pour les besoins de l'administration provinciale. En telle sorte que dans les matières que l'article 92 attribue spécifiquement aux législatures provinciales, les provinces soient soustraites au contrôle du gouvernement fédéral et aussi souveraines qu'elles l'étaient avant l'adoption de la loi de 1867.»

Et en 1896, le même tribunal suprême ajouta: «L'exercice par le parlement canadien du pouvoir de légiférer sur tout sujet non énuméré à l'article 91, devrait strictement se restreindre aux questions qui sont incontestablement d'importance et d'intérêt canadiens et ne doit empiéter sur la législation provinciale à l'égard d'aucune catégorie de matières énoncées à l'article 92. Toute autre interprétation des pouvoirs généraux qui, en sus de ses pouvoirs énumérés, sont conférés au parlement du Canada par l'article 91, non seulement serait, de l'avis de leurs Seigneuries, contraire à l'esprit de la loi, mais détruirait en pratique l'autonomie des provinces.»

Certains n'aiment pas à Ottawa qu'on rappelle ces textes et qu'on parle de fédéralisme de tutelle et de nation building unitaire pour qualifier leur gestion du pays. Mais comment caractériser autrement l'action d'un gouvernement central qui coupe unilatéralement ses transferts sociaux aux provinces, règle en bonne partie son problème de déficit sur le dos des malades, des étudiants, des assis-

tés sociaux et des cotisants à l'assurance-emploi, et qui se sert ensuite de sa marge de manœuvre financière retrouvée pour faire signer par des provinces littéralement affamées une entente sur l'union sociale où elles échantonnent leur droit d'aînesse contre un plat de lentilles.

A nos maîtres politiques fédéraux qui trouvent les provinces de trop dans ce pays et qui rêvent de les mettre au pas pour donner aux Canadiens une union sociale *made in Ottawa*, je me contenterai de rappeler la leçon que Wilfrid Laurier avait déjà tirée en 1889 des essais de mise en tutelle des provinces par le gouvernement fédéral:

«Nous avons toujours soutenu, disait Laurier à la Chambre des communes, que le seul moyen de maintenir la confédération est d'admettre que, dans sa sphère, dans la sphère qui lui est attribuée par la constitution, chaque province est tout aussi indépendante du contrôle du Parlement fédéral que le Parlement fédéral est indépendant des législatures locales.»

En d'autres termes, dans une fédération fondée sur le refus du *melting pot*, l'interdépendance des gouvernements doit être gérée par codécision et non par la déresponsabilisation fiscale des provinces et le *forcing* des gros sous fédéraux. A force d'ignorer cette vérité première, les tenants du fédéralisme unitaire à Ottawa et dans le ROC sont en train de creuser définitivement la tombe du grand «rêve canadien». Comme dans le cas du rapatriement sous Trudeau, ce n'est pas un premier ministre souverainiste, mais le Québec qu'ils ont isolé en arrachant à des provinces en quête d'oxygène une entente inacceptable même aux plus fédéralistes des Québécois. Si le gouvernement Chrétien tient à fournir toutes faites à M. Bouchard les conditions gagnantes d'un prochain référendum sur la souveraineté du Québec, il n'a qu'à continuer dans cette veine.

Le sexe des mots

Ce n'est pas à l'État de décider du vocabulaire et de la grammaire

ÉMILE COLAS

Avocat

Dans un article reproduit dans la revue *Astrolabe*, Jean-François Revel de l'Académie française a traité de façon fort objective de ce problème du sexe des mots.

Cette querelle a pris naissance au Québec et s'est transportée sur l'ensemble de la francophonie créant ainsi un remous profond basé sur une ignorance de la langue française et politisant un problème qui n'avait rien à voir avec les droits des femmes. Comme l'auteur disait si bien, «Byzance tomba aux mains des Turcs en discutant du sexe des anges». Aussi, le français achève de se décomposer dans l'illettrisme pendant que le débat sur le sexe des mots continuera à déchirer les tenants d'un féminisme pur et dur.

Et pourtant, si les protagonistes avaient acquis une meilleure connaissance du français, ils auraient pu conclure que la querelle actuelle découle de ce fait très simple qu'il n'existe pas en français de genre neutre comme en possèdent le grec, le latin, l'allemand et l'anglais.

D'où le fait que quantité de noms de fonctions, métiers et titres, sémantiquement neutres, sont grammaticalement féminins ou masculins. Leur genre n'a rien à voir avec le sexe de la personne qu'ils concernent, laquelle peut être un homme ou une femme. Le mot Homme s'emploie tantôt en valeur neutre, quand il signifie l'espèce humaine, tantôt en valeur masculine quand il désigne le mâle. Comme le dit Jean-François Revel: «Confondre les deux relève d'une incompétence qui condamne à l'embrouillamini sur la féminisation du vocabulaire.»

Un être humain de sexe masculin peut fort bien être une recrue, une vedette, une canaille, une fripouille ou une andouille. De même, un être humain de sexe féminin peut être un mannequin, un tyran ou un génie. Il est absurde de laisser croire que le respect de la personne humaine est réservé aux femmes et celui des droits de l'homme aux hommes. Il n'y a rien de sexuel dans ces féminins et masculins qui sont purement grammaticaux.

D'ailleurs, certains mots sont précédés d'article féminins ou masculins sans que ces genres impliquent que les qualités, charges ou talents appartiennent à un sexe plutôt qu'à un autre. Personne ne peut reprocher à quelqu'un d'affirmer que «Madame de Sévigné est un grand écrivain» et que «Rémy de Gourmont est une plume brillante».

En France on dit le garde des Sceaux même lorsque cette fonction est détenue par une femme, alors que la sentinelle a été de tout temps, avant tout, un homme. On voit donc que ces termes sont, comme expliqué plus haut, sémantiquement neutres. En accolant à un substantif un article d'un genre opposé ne le fait pas changer de sexe. Ce n'est qu'une banale faute d'accord. L'usage a permis de féminiser certains substantifs: une pianiste, une avocate, une chanteuse, une directrice, une actrice, une doctoresse. Mais une dame ministrasse, provisoise, médecine, gardienne des Sceaux, officière ou commandeuse de la Légion d'honneur contrevient soit à la clarté, soit à l'esthétique, sans que remarquer que cet inconvenient puisse être imputé à l'antiféminisme.

Un ambassadeur est un ambassadeur même quand c'est une femme. Bien que l'on appelle l'épouse d'un ambassadeur: Madame l'ambassadrice. Il est aussi une Excellence, même quand c'est un homme. Un juge est qualifié

de «Votre Seigneurie» ce qui faisait dire à ma femme, première à porter ce titre au Canada, qu'il était à peu près temps que ce nom soit accolé à celui d'une femme! Ce qui ne veut pas laisser croire que l'on devrait masculiniser ces qualificatifs en «Votre Seigneur» ou «Excellent».

On voit donc que l'usage est le maître suprême. Jean-François Revel dit avec raison qu'«une langue bouge de par le mariage de la logique et du tâtonnement, qu'accompagne en sourdine une mélodie originale. Le tout est fruit de la lenteur des siècles, non de l'opportunisme des politiques».

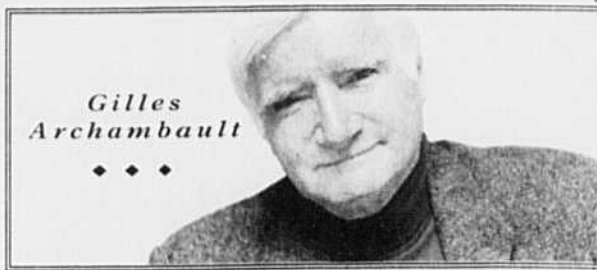
Ce n'est pas à l'État de décider du vocabulaire et de la grammaire. Il tombe en outre dans l'abus de pouvoir quand il utilise l'école publique pour imposer ses oukases langagiers à toute une jeunesse.

Pour servir le français, tout gouvernement ferait mieux d'abord de voir à ce qu'on l'enseigne en classe dans toute sa pureté, son authenticité et son universalité. Il faudrait aussi veiller à ce que l'audiovisuel, placé sous sa coupe, n'accumule pas à longueur de journées les faux sens, les solécismes, impropriétés, barbarismes et cuirs qui, pénètrent dans le cerveau des enfants, achèvent de rendre impossible la tâche des enseignants.

Alors que nos sociétés progressent vers l'égalité des sexes dans tous les métiers, sauf le métier politique, on constate que les coupables de cette honte croient s'amnistier en torturant de façon démagogique la grammaire.

Ils ont cru à une opération magique en faisant avancer le féminisme faute d'avoir fait avancer les femmes.

Et dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, les féministes ont grimpé sur les barricades pour défendre une mauvaise cause.



Gilles Archambault

J'aime Yvon Deschamps

Comme vous, j'ai suivi la carrière d'Yvon Deschamps. De loin, parfois. Comme il est normal. Mais je reviens toujours à lui. L'autre jour, j'étais au restaurant avec un ami. Entre Yvon Deschamps. Il se dirige vers nous. Poignées de main. Mon ami est connu. Pas étonnant que les deux hommes se connaissent. Mais moi? Il pourrait m'ignorer, notre humoriste, je serais le premier à comprendre.

Chaque fois que je le rencontre, la plupart du temps au restaurant, Deschamps me salue, prend des nouvelles de ma santé. Il est pourtant l'une des figures les plus en vue du Québec. Impossible de trouver quelqu'un qui n'ait jamais entendu au moins une fois ses monologues. Il pourrait avoir la grosse tête.

Il n'a rien de la vedette. Mon ami lui fait compliment d'une prouesse récente. Notre humoriste rit bruyamment, s'en sort en blaguant à la façon des timides puis rejoint des personnes avec qui il a rendez-vous.

Voilà, me suis-je dit, un homme foncièrement aimable. Comment peut-on le détester? J'en serais incapable. Pensant à des êtres dans son genre, j'ai à l'esprit une phrase de Voltaire. Dans une lettre de 1736, l'auteur de *Candide* écrit: «Je ferais une hécatombe de sots pour sauver un rhumatisme à un homme aimable.» J'ai déjà utilisé ailleurs cette citation, mais elle me paraît tellement convenir dans les circonstances.

Bien sûr, je serais bien embêté de déclencher quelque hécatombe que ce soit. Je me contenterai donc de souhaiter à Yvon Deschamps de ne jamais trop souffrir. En somme, je ne lui veux que du bien. De même, je ne veux que du bien à Pierre Perret. De même n'ai-je jamais voulu de mal à Brassens ou à Zoot Sims.

C'est que, pour moi, Yvon Deschamps représente la simplicité aussi vraie qu'essentielle. Celle qui n'a pas besoin de se rabaisser pour être à un certain niveau. Celle qui n'est pas vulgaire.

Certes, il m'est arrivé d'estimer qu'il en mettait un peu trop, qu'il froûtait une certaine complaisance. Réaction compréhensible. On ne fait pas comme lui une longue carrière sans des accidents de parcours. De toute manière, avais-je raison?

Je ne suis pas sûr que je voulais avoir raison. Je me disais que j'étais mal luné ce soir-là, que je n'avais pas saisi la justesse d'un monologue. Ou je conclusais qu'il avait droit à un passage à vide, lui qui a tant donné à l'humour d'ici. Il aurait été comme un écrivain qui, après plusieurs livres remarquables, commet un roman d'une valeur plus que moyenne. On est déçu, et on souhaite de tout cœur que la verve revienne.

Avec Deschamps, elle revient toujours. Ce que raconte ce monologue est trop proche de son être même pour sonner faux. Je ne prétends surtout pas que Deschamps est un artiste naïf. Bien au contraire, sa langue est stylisée, ses textes polis. De la langue populaire, il retient ce qui lui convient. Il façonne les expressions, les plie à son usage. Ce qui serait d'une banalité exemplaire chez d'autres devient, passé à sa moulinette, un bijou finement ciselé.

Voilà le monde à la manière de Deschamps ne suffit pas. Il faut de surcroît pouvoir le restituer. C'est un cliché que de dire qu'il est sociologue à sa façon. Mais il y a bien davantage. Plus qu'un sociologue, c'est un conteur. Le premier analyse, le deuxième crée.

Compris par toutes les classes de la société, ne répugnant pas à employer des mots usés à la corde, il les utilise de telle façon qu'ils paraissent indispensables. Yvon Deschamps, ou la manière d'être populaire sans rabattre sur la qualité.

Il réussit à susciter le rire, dans bon nombre de ses monologues, sans être moche. Il est d'ici sans ambages, mais il ne se complait pas dans le médiocre. Pas comme bon nombre d'amuseurs du cru qui quittent rarement le domaine du vulgaire. On est volontiers scatologique, on va plus loin dans le simplisme qu'on ose le faire au temps du duplissime.

Deschamps est indispensable parce qu'il sait traduire nos travers d'une façon inimitable. Si sa démonstration est si convaincante, c'est qu'il ne s'exclut pas de ses monologues. Il dit «nous» en même temps qu'il dit «je». Il conseille aux spectateurs de se soigner, tout en sachant qu'ils ne guériront pas. Il y a souvent de la douleur, du regret, de la compassion dans son humour. Un humour décapant, une vérité que seul peut émettre un observateur plein de tendresse.

La chose est entendue, je l'ai affirmé d'entrée de jeu, j'aime Yvon Deschamps. Je l'aimerais même s'il ne me saluait pas.

J'ai omis de vous dire que le matin de cette même journée, j'ai croisé dans la rue un journaliste qu'à peu près tout le Québec ignore. Il m'a salué, lui aussi. Mais de bien glaciale façon. Je suis sûr que celui-là ne me serrera pas la main s'il me rencontre dans un lieu public. Il s'agit pourtant d'un lèche-bottes de première. Il n'est probablement pas assez connu pour être simple. Il s'imagine encore qu'on s'imagine. Je le soupçonne de ne pas avoir Yvon Deschamps dans son cœur. Mais là, sans doute, je m'aventure un peu trop.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Charrier (sie urbaine), Yves d'Avignon (pupitre); Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truffaut (questions urbaines); Odile Tremblay (Horizons); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Marion Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (communis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane Lavoie, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carvel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nante (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Le carnaval de Québec s'assagit

L'édition de cette année fut la «meilleure», selon l'Office du tourisme

PATRICK WHITE
REUTERS

Québec — Alors que le célèbre Carnaval d'hiver de Québec prenait fin hier, les responsables se réjouissaient déjà d'avoir redoré avec succès le blason d'une fête populaire longtemps considérée comme une simple beuverie collective.

Depuis le 29 janvier, des touristes étrangers, des familles et des couples ont afflué vers le vieux quartier de la ville pour profiter des joies de l'hiver, malgré le froid.

Pour la 45^e édition du carnaval d'hiver de Québec, surnommé le Mardi gras du Nord, les organisateurs et les bénévoles ont mis un frein aux fêtes excessives et ont eu recours cette année à un commanditaire fabricant de céréales pour renforcer son image de fête familiale.

Ces dernières années, les propriétaires des hôtels et des restaurants — Québec est réputée pour sa gastronomie — se sont plaints de la baisse de leur clientèle pendant l'événement qui dure 16 jours, alors que les résidents avaient tendance à fuir la capitale au moment du carnaval.

Mais cette année, c'était différent. «Du point de vue du tourisme, grâce à un cours faible du dollar canadien et une campagne de publicité aux États-Unis ayant coûté sept millions de dollars, nous pouvons affirmer que le carnaval d'hiver de Québec cette année était le meilleur», a dit Daniel Gagnon, porte-parole de l'Office du tourisme. Les hôtels étaient presque pleins et les restaurants ont dû refuser des clients. On estime à un million le nombre de personnes qui ont profité des rues pavées de la ville la plus vieille et la plus européenne d'Amérique du nord. On estime déjà à 33 millions de dollars les recettes générées par les 150 000 touristes dans la région.

Jusqu'à récemment, le carnaval était largement perçu comme une beuverie ou de jeunes Québécois et Ontariens venaient se dévouer, saccageant les hôtels et attaquant le Bonhomme Carnaval avec des casseroles en acier.

Il y a quelques années, un homme a même perdu un œil après avoir reçu une boule de neige en pleine figure.

Le caribou, une boisson alcoolisée bon marché, était utilisée pour aider les fêtards à lutter contre le froid du mois de février. Cette boisson québécoise typique est maintenant le symbole d'une ère passée. «Nous n'aurions pas attiré autant de monde si nous n'avions pas changé l'image du carnaval», a dit Daniel Gagnon. Il y a encore deux ou trois ans, Ambulance Saint-Jean — un service d'ambulance communautaire — devait porter secours chaque nuit à 200 ou 300 personnes ayant trop bu. Cette année, ce nombre a chuté radicalement, selon la police de Québec.

Confrontés à un déficit record, les organisateurs du carnaval ont décidé de revampier le festival d'hiver il y a quelques années et de mettre fin à son image jugée sexiste par certains en supprimant les «duchesses», sept jeunes belles étudiantes qui défilent avec le Bonhomme Carnaval.

Guy Dufresne, qui préside l'événement, pense qu'en créant davantage d'activités extérieures pour un public familial, on a sauvé le carnaval.

«Nous avons donné aux gens ce qu'ils désiraient: plus d'activités extérieures compatibles avec les demandes des familles», a-t-il dit. «C'est maintenant le plus grand carnaval d'hiver au monde.» Les représentants ont aussi estimé que le nouveau commanditaire, la société Kellogg, a aidé à changer le ton du carnaval grâce à son image saine.

Parmi les activités du carnaval d'hiver de Québec, on compte une compétition de sculptures de glace considérée comme une vraie galerie d'art, un bal de Mardi Gras, deux défilés et des activités sportives comme des rallyes automobiles, des courses de chiens de traîneau et une course de canots sur le fleuve Saint-Laurent.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledavoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledavoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces

et la publicité par regroupement
Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Éditeur Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 960, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

KOSOVO

SUITE DE LA PAGE 1

que «le travail le plus dur restait à faire». «Plusieurs des problèmes les plus épineux restent à régler», a-t-elle souligné, ajoutant à l'adresse des Serbes: «la menace des raids aériens de l'OTAN demeure bien réelle».

«Je ne suis pas en mesure de dire que la voie vers un accord est libre, ou qu'un succès est en vue», a-t-elle déclaré.

Mme Albright a estimé que la délégation kosovare était prête à donner son accord au plan de paix du Groupe de contact, mais en ajoutant: «c'est une indication, pas une promesse» de la part des Kosovars.

Interrogée sur la réaction serbe à ses mises en garde, elle a répondu: «J'ai le sentiment qu'ils savent ce qu'ils doivent faire mais que c'est très difficile». Elle a rejeté sur les Serbes la responsabilité «du ralentissement» des négociations au cours de la semaine écoulée.

Pendant toute la journée d'hier, les rencontres diplomatiques se sont succédées, aussi bien à Paris qu'à Rambouillet, entre les pays membres du Groupe de contact, les Serbes, les Kosovars et les pays européens, pour relancer la recherche d'une solution pacifique au conflit du Kosovo qui a déjà fait, en un an, 2000 morts et plusieurs centaines de milliers de déplacés.

À l'invitation de l'Allemagne, président en exercice de l'Union européenne, les 15 ministres des Affaires étrangères de l'UE se sont d'autre part réunis à la résidence de

l'ambassadeur d'Allemagne à Paris, pour un déjeuner de travail destiné à faire le point après une semaine de négociations.

Le projet d'accord du groupe de contact, discuté depuis une semaine par les Serbes et les Kosovars, prévoit une large autonomie pour le Kosovo pendant une période transitoire de trois à cinq ans. Il stipule un retrait des forces de sécurité serbes et le désarmement des indépendantistes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK).

Une annexe porte sur le déploiement, en cas d'accord, d'une force militaire internationale qui sera majoritairement composée de soldats européens, mais avec une participation américaine probable de 4000 GI's.

Toutefois, le président serbe Milan Milutinovic qui a rencontré hier Mme Albright, a déclaré à la télévision serbe que Belgrade est «très résolument» contre le déploiement au Kosovo d'une force internationale chargée de faire appliquer un éventuel accord de paix. Il a indiqué avoir «reçu le soutien» d'Igor Ivanov, ministre russe des Affaires étrangères.

Ce dernier a indiqué, au cours d'une conférence de presse à l'issue de la réunion du Groupe de contact, que «les aspects militaires n'ont pas été discutés hier», à Paris. Il devrait se rendre aujourd'hui à Rambouillet.

Un désarmement étalé sur six mois

L'annexe militaire du plan de paix international sur le Kosovo prévoit le désarmement de l'Armée de libération

du Kosovo (UCK) et le retrait de la plupart des forces de l'armée yougoslave dans un délai de six mois, a rapporté hier l'agence de presse yougoslave indépendante Beta.

Dans une dépêche datée de Bruxelles, l'agence indépendante précise que l'état-major de l'armée yougoslave disposerait de dix jours pour retirer du Kosovo toutes ses armes d'un calibre supérieur à 82 mm, ainsi que l'ensemble de ses appareils aériens, de ses installations radar, de ses missiles sol-air et de ses batteries antiaériennes.

Les unités de l'armée et de la police spéciale devront être regroupées dans un certain nombre de sites prédéterminés de la province et, dans un délai de 180 jours à compter de la signature de l'accord, être entièrement retirées de la province.

La version de l'annexe dont Beta s'est procuré une copie autorise en revanche le maintien d'une force frontalière de 1500 hommes chargée de la surveillance d'une bande de cinq kilomètres de large le long de la frontière, ainsi que de 2500 policiers, du moins au début.

Les combattants séparatistes de l'UCK et tous les autres groupes armés opérant au Kosovo devront de leur côté s'engager publiquement à renoncer à toute forme d'action violente, à tout exercice militaire, à tous mouvements de troupes et à tout trafic de contrebande à travers les frontières internationalement reconnues de la République fédérale de Yougoslavie ou entre le Kosovo et le reste de la RFY.

ANTHRAX

Le maire de New York, Rudolph Giuliani, a autorisé la construction d'un bunker de 15 millions de dollars au 23^e étage du World Trade Center

SUITE DE LA PAGE 1

de structures plus ou moins permanentes des organisations terroristes traditionnelles, avec leur hiérarchie et leurs réseaux. Les groupes terroristes aujourd'hui, ce sont des groupes qui peuvent compter dans leurs rangs aussi peu que deux ou trois personnes. Des petites organisations de ce genre sont plus susceptibles d'utiliser les armes légères de natures chimique ou biologique.

On est de moins en moins surpris aux États-Unis quand par exemple le procureur en chef, Janet Reno annonce une subvention de 12 millions de dollars à 41 villes pour l'achat de vêtements de protection, de détecteurs chimiques et biologiques et d'équipement de décontamination. Ou encore quand la ville de New York invite la presse pour une simulation d'attaque de gaz innervant, simulation à laquelle ont participé le Joint Terrorist Task Force, composé de représentants de la police municipale, du FBI et des services secrets, ainsi que 41 hôpitaux.

New York est considérée comme la ville la mieux préparée aux États-Unis à une éventuelle attaque. Normal, dit le professeur Kushner. Comme bon nombre de New-Yorkais, il considère sa ville comme la capitale du monde et il est persuadé que les terroristes en puissance partagent son opinion. Sa description des conséquences d'une éventuelle attaque au gaz innervant dans le métro à l'heure de pointe ou aux germes de la petite vérole, dans un grand magasin comme Macy's un samedi après-midi, est à vous donner froid dans le dos.

De plus en plus de New-Yorkais, déjà traumatisés par l'explosion du World Trade Center en 1993, tentent de se préparer individuellement à une éventuelle attaque chimique ou bactériologique. Le magazine *New York* rapporte des témoignages de gens qui se sentent mis en face d'un choix déchirant: louer ou acheter un appartement à Brooklyn, plutôt qu'à Manhattan, pour s'éloigner le plus possible de tous ces symboles du capitalisme que sont Wall Street et la Bourse, mais être obligé alors de faire 90 minutes de métro quotidiennement, en multipliant ainsi ses chances d'exposition à l'anthrax en cas d'une attaque.

Il est de moins en moins rare de voir des gens s'acheter des masques à gaz. Leur vente a d'ailleurs augmenté dernièrement de 25 à 30 % dans les magasins spécialisés de Manhattan, tels que Traders ou The Counter Spy Shop.

Au mois de juin dernier, le maire de New York, Rudolph Giuliani, a autorisé la construction d'un bunker de 15 millions de dollars au 23^e étage du World Trade Center. Cette «résidence secondaire» est pourvue entre autres d'un système d'aération fermé qui le met à l'abri des germes et des gaz toxiques.

Mais il reste encore beaucoup à faire, dit Harvey Kushner. Il faut éduquer les citoyens, de la même manière qu'on l'a fait autrefois en Grande-Bretagne, à l'époque noire du terrorisme irlandais. Un paquet laissé sans surveillance ne doit pas passer inaperçu. Il faut continuer à développer des protocoles comprenant vaccinations, exer-



US DEPARTMENT OF DEFENSE

Sur le site Internet du Département de la Défense américain, une photo couleur montre le Secrétaire d'État William Cohen, bras de chemise relevé, recevant un vaccin contre l'anthrax.

cices d'intervention et d'évacuation, etc. Mais il faut avant tout, ajoute-t-il, une coordination impeccable entre les différents corps de police, «de préférence sous commandement militaire». Voilà qui n'est pas pour plaire aux organisations de défense des libertés civiles qui craignent une influence accrue de l'armée et une perte des droits individuels.

En attendant, des équipes de chercheurs s'affairent à trouver des antidotes les plus efficaces possibles contre les Ebola, l'anthrax et même la peste. Les hôpitaux stockent les antibiotiques, les vaccins et l'atropine, l'antidote contre le gaz innervant. Mais il reste utopique de penser que dans un avenir proche il y aura suffisamment de médicaments pour tous les résidents américains en cas d'attaque. Un exemple: la variole. Pratiquement éradiquée depuis la fin des années 70, cette maladie infectieuse était mortelle dans un cas sur trois. Or il est aujourd'hui connu que l'Union soviétique possédait une quantité énorme de virus de la variole sous forme d'arsenal. Personne ne sait exactement où il se trouve aujourd'hui.

Nous avons bien tous été vaccinés contre la variole, mais l'effet du vaccin ne dure que 20 ans. Les États-Unis gardent un stock de sept millions de doses de vaccin. Cette quantité serait à peine suffisante pour la seule ville de New York.

Alexandra Szacka est une journaliste montréalaise installée à New York. Elle entreprend aujourd'hui une collaboration au Devoir.

CSN

SUITE DE LA PAGE 1

s'inspire de Bell Canada, qui a cédé récemment son service d'assistance-annuaire à une filiale canadienne d'une société américaine, faisant sauter du coup l'accréditation syndicale des 2400 téléphonistes.

Il faut savoir que lorsque des travailleurs syndiqués passent d'une entreprise sous juridiction fédérale (banques, sociétés de télécommunications) à une entreprise sous juridiction provinciale, l'accréditation syndicale ne suit pas — l'inverse est cependant possible.

Fondé en 1995, le centre de télécommercialisation offre de multiples services aux clients détenant une carte de crédit Mastercard. En pleine croissance jusqu'au printemps dernier, le centre éprouverait depuis des difficultés, remettant en cause l'existence même du centre qui emploie une centaine de personnes.

L'efficacité du service serait au cœur du problème, aurait-on dit aux employés. Mais pour la CSN, la Banque Nationale a tout simplement mis en branle une stratégie anti-syndicale, «un classique», afin de se débarrasser du syndicat fraîchement accrédité, évitant du coup la contagion à l'institution financière.

La Banque Nationale étant fermée hier, il n'a pas été possible d'obtenir des précisions concernant les accusations formulées hier par la CSN.

Le 10 juin 1998, la centrale avait déposé une requête en accréditation au ministère fédéral du Travail afin de représenter les employés du centre de télécommercialisation. La requête fut suivie par une deuxième, en juillet, visant cette fois 35 employés de la section de recouvrement de Mastercard.

En octobre, les deux groupes d'employés ont reçu leur certificat d'accréditation — le même mois, un troisième groupe de 30 personnes affectées à la téléphonie déposait aussi une requête. Mais la banque s'est pressée de contester l'acceptation des deux premières requêtes devant le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI). L'organisme n'a toujours pas statué dans ce dossier.

En conférence de presse hier à Montréal, des employés du centre de télécommercialisation ont raconté que tout al-

lait bien dans leur service jusqu'au dépôt de la requête en accréditation. Par la suite, les choses devaient basculer, a expliqué Danny Lavoie. «Avant qu'on se syndique, il y avait régulièrement des projets d'expansion [...] Depuis juillet, il n'y a aucun nouveau contrat dans notre service. Au contraire, les projets qu'on avait s'en vont les uns après les autres.»

Des contrats aussi. La Banque Nationale a fait savoir récemment à la CSN que la société américaine J. C. Penney (assurances, magasins, etc.) venait de réduire son nombre d'heures de sollicitation pour la gamme de services d'assurances qu'elle avait confiée au centre de télécommercialisation de la banque. Ce qui risque d'entraîner des mises à pieds, selon la CSN, près de 80 % des activités du centre étant associées à ce contrat. Mais la centrale ne croit pas la version de la Banque Nationale selon laquelle J. C. Penney «aurait décidé de diminuer» le nombre d'heures de sollicitation de vente de ses produits d'assurances.

La CSN estime plutôt que la banque veut confier ce contrat à la sous-traitance ou le transférer à une de ses filiales, et cela, «dans le seul but d'empêcher le personnel de se syndiquer».

Ces mises à pieds viendraient s'ajouter à la quarantaine d'employés qui ont déjà donné leur démission depuis juillet dernier en raison de la détérioration du climat de travail (harcèlement, modifications des conditions de travail, surveillance accrue, etc.). La CSN a d'ailleurs déposé au CCRI plusieurs plaintes de pratiques déloyales contre la Banque Nationale. Le 4 septembre dernier, l'institution financière avait refusé de faire des commentaires au Devoir à ce sujet.

En outre, M. Lavoie a précisé que depuis le dépôt de la requête en accréditation, la Banque Nationale a remplacé la directrice des opérations à la télécommercialisation par «une personne sans expérience», a mis un frein à la recherche de nouveaux projets et a décidé de ne pas combler la quarantaine de postes vacants. Ce qui n'a rien pour rassurer les employés du service de télécommercialisation qui ont commencé hier l'élaboration de leur plate-forme en vue de la négociation de leur première convention collective.

Ces derniers gagnent 10,50 \$ de l'heure (plus les commissions). Ils réclament de meilleurs salaires ainsi qu'une amélioration de leurs conditions de travail.

BUDGET

SUITE DE LA PAGE 1

décide, à la surprise de tous, de modifier unilatéralement les règles de partage du Transfert social canadien (TSC). Pour l'instant, le gouvernement québécois a été assuré, il y a deux semaines, d'avoir sa part de réinvestissement, même s'il a refusé d'adhérer à l'accord sur l'union sociale. La signature du premier ministre Lucien Bouchard au bas d'une lettre dans laquelle ses homologues et lui s'engageaient à utiliser les fonds pour les services de santé a suffi au gouvernement fédéral.

Québec connaîtra aussi demain la valeur des derniers paiements de péréquation qu'il recevra pour l'année 1998-99. On prévoit une hausse substantielle, étant donné la vigueur de l'économie ontarienne. De plus, la nouvelle formule de péréquation qui entrera en vigueur le 31 mars devrait avantager le Québec.

Les neuf autres provinces profiteront aussi de l'augmentation des transferts pour la santé. Mais il y a un hic. Toutes ces provinces pourraient perdre des revenus si Ottawa décidait de baisser les impôts des particuliers, parce que leur taux d'imposition est basé sur celui du fédéral. Pour maintenir leurs revenus en provenance des particuliers, les gouvernements provinciaux devraient adapter leur taux. Leurs citoyens ne paieraient pas plus d'impôts mais le geste pourrait être perçu comme une hausse, une bien mauvaise chose pour les quatre gouvernements qui feront face à leur électorat cette année.

Tout ce brassage de chiffres fait tout de même deux grands perdants: l'aide sociale et l'éducation post-secondaire. En exigeant des provinces qu'elles réinjectent toute la hausse du TSC dans la santé, le fédéral ignore ces deux programmes et, par conséquent, les étudiants et les démunis qui ont beaucoup souffert des réductions des transferts.

Les contribuables pourraient espérer un répit mais de façon bien inégale. Et encore, tout dépend de la recette. Les Canadiens versent à l'État des impôts personnels, des cotisations à l'assurance-emploi, des surtaxes et de la TPS. L'allègement du fardeau fiscal peut donc prendre plusieurs allures.

Les scénarios les plus souvent évoqués ne laissent presager rien d'encourageant pour les chômeurs et les personnes et entreprises qui cotisent à l'assurance-emploi. Aucune fuite ne fait état d'une baisse draconienne des cotisations ou d'un assouplissement des règles d'accès au programme. Pourtant, les cotisations des employés et des employeurs sont si élevées et l'accessibilité au programme si restreinte que le fédéral collecte sept milliards de plus que ce que coûte l'assurance-emploi. Le surplus accumulé dépasse maintenant les 20 milliards alors que de moins en moins de chômeurs ont droit à des prestations.

Cette situation a provoqué un tollé à l'automne et a forcé le ministre des Finances Paul Martin à annoncer une baisse des cotisations plus importante qu'il ne le souhaitait. Les pressions auraient pu reprendre à la veille du budget si le gouvernement avait déposé aux Communes le rapport d'évaluation de la réforme. Mais il faut croire que le document était trop embarrassant car le ministre des Finances s'est opposé à sa publication avant le dépôt du budget. Selon une source libérale, le rapport donnerait effectivement raison à quelques critiques et démontrerait la nécessité de corriger certaines dispositions, comme celles pénalisant les travailleurs, surtout des femmes, qui s'absentent du marché du travail pendant deux ans ou plus.

Les contribuables peuvent quand même prévoir un allègement sur d'autres fronts. Le ministre Martin n'a pas vraiment le choix. Ses revenus provenant des particuliers ont augmenté de 38,6 milliards depuis 1993-94.

Statistique Canada révélait cette semaine que les familles canadiennes paient en moyenne plus d'impôt sur le revenu que ce qu'elles dépensent pour se loger ou se nourrir. De plus, l'érosion du régime public d'assurance-santé et la hausse des droits de scolarité dans les institutions post-secondaires ont fait en sorte qu'une famille canadienne paie en moyenne 15 % de plus pour les soins de santé et 19 % de plus pour faire éduquer ses enfants.

De toutes les mesures envisagées, deux ont de bonnes chances de se concrétiser. D'abord, Ottawa pourrait, pour la deuxième année consécutive, hausser de 500 \$ les exemptions personnelles de base. Ottawa pourrait aussi compléter l'élimination de la surtaxe de 3 %, que paient toujours les personnes gagnant plus de 50 000 \$ par année. On estime, selon les chiffres du ministère des Finances, que ces deux mesures coûteraient annuellement plus de deux milliards à Ottawa.

Il faut noter que la hausse anticipée de l'exemption personnelle de base ne corrige pas l'iniquité actuelle et demeure modeste, surtout quand on compare la situation à celle qui prévaut au Québec. Actuellement, une personne seule commençant à payer de l'impôt à Ottawa (et dans d'autres provinces) dès que son revenu passe la barre des 7188 \$. Au Québec, une personne seule doit gagner 10 695 \$ avant de payer de l'impôt. Une famille monoparentale paie de l'impôt fédéral dès que son revenu atteint 12 994 \$. Au Québec, le seuil est de 21 155 \$.

Une autre mesure empreinte d'équité pourrait figurer dans le budget, soit la pleine indexation des tables d'impôt et des crédits personnels. Personne n'y croit cependant car le fédéral en dépend beaucoup trop. Actuellement, un citoyen peut se voir obliger de payer des impôts ou un taux supérieur d'imposition uniquement parce que son revenu a augmenté de façon marginale. Pour tenir compte de l'inflation, par exemple.

Le phénomène n'est pas anodin. L'Institut C. D. Howe estime que l'absence, depuis 13 ans, d'indexation complète de toutes les mesures fiscales touchant les particuliers a permis au fédéral, en 1998, de collecter auprès des individus au moins 10 milliards de plus qu'il ne l'aurait fait autrement. Et ceux à qui cela fait le plus mal sont les gens qui passent soudainement du plus bas niveau d'imposition au niveau intermédiaire, soit de 17 % à 23 %.